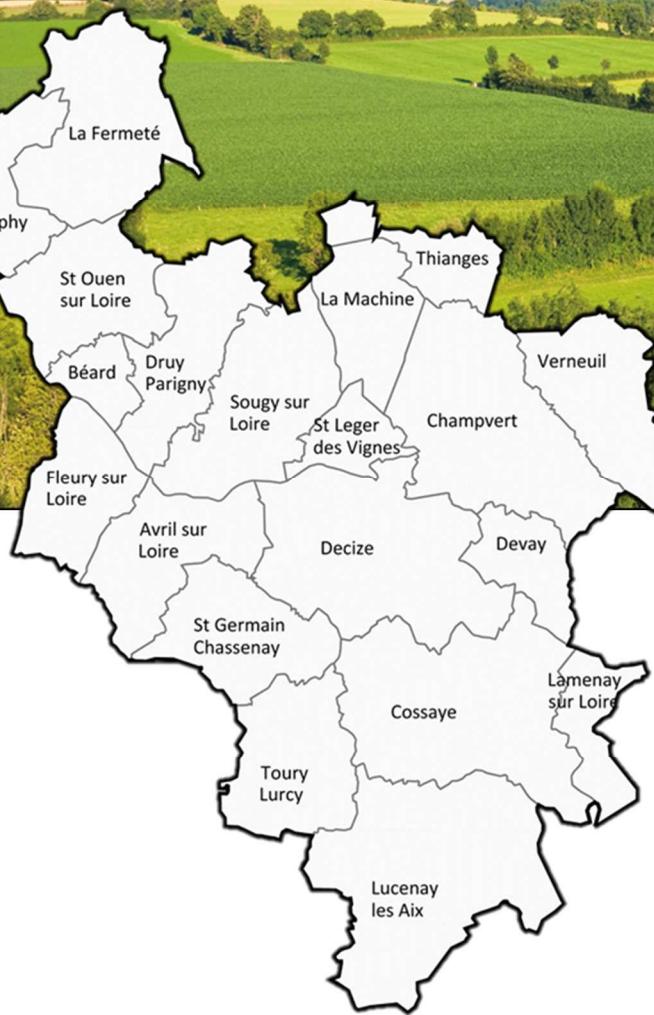


# DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Communauté de Communes  
du Sud Nivernais



Année 2018

# SOMMAIRE

## Chapitre I

<b>Carte d'identité de la Communauté de Communes du Sud Nivernais .....</b>	<b>4</b>
---	----------

## Chapitre II

<b>Dynamiques territoriales et démographiques .....</b>	<b>6</b>
---	----------

II.1. Un territoire marqué par la Loire et les cours d'eau.....	6
II.2. L'influence des cours d'eau sur les réseaux de transport.....	8
II.3. Un territoire polarisé.....	9
II.4. La démographie de la CCSN.....	13
II.4.A. Une démographie en déclin .....	13
II.4.B. Des différences selon les communes .....	14
II.5. Une population qui tend à vieillir .....	16
II.6. Des disparités sociales significatives .....	18
II.6.A. Niveau d'études .....	18
II.6.B. Catégories socio-professionnelles et revenus .....	19

## Chapitre III

<b>Cadre de vie .....</b>	<b>22</b>
---------------------------	-----------

III.1. Parc de logement .....	22
III.1.A. Une forte proportion de propriétaires .....	22
III.1.B. Un parc de logement dégradé .....	23
III.2. Santé .....	24
III.3. Services à la population .....	25
III.3.A. Accueil « enfance et petite enfance » .....	25
III.3.B. Structures/services pour personnes âgées .....	26
III.3.C. Centres sociaux .....	26
III.3.D. Personnes en situation d'handicap.....	26
III.4. Commerces et services .....	27
III.4.A. Sur le territoire de la CCSN.....	27
III.4.B. Les pôles commerciaux .....	29
III.4.B.a. Decize .....	29
III.4.B.b. Imphy .....	30
III.5. Enseignement .....	31
III.6. Disciplines sportives et activités de pleine nature .....	33
III.7. Pratiques et diffusions culturelles .....	33
III.8. Mobilités .....	34
III.9. Elimination et valorisation des déchets ménagers .....	35

<b>Chapitre IV</b>	
<b>Economie .....</b>	<b>37</b>
<b>IV.1. Economie présentielle / économie productive .....</b>	<b>38</b>
<b>IV.1.A. Evolutions des sphères économiques .....</b>	<b>38</b>
<i>IV.1.A.a. Decize .....</i>	<i>39</i>
<i>IV.1.A.b. Sougy sur Loire .....</i>	<i>39</i>
<i>IV.1.A.c. Lucenay les Aix.....</i>	<i>40</i>
<i>IV.1.A.d. Imphy .....</i>	<i>40</i>
<i>IV.1.A.e. La Machine .....</i>	<i>40</i>
<i>IV.1.A.f. Sur l'ensemble de la CCSN .....</i>	<i>41</i>
<b>IV.1.B. Une économie marquée par son passé industriel.....</b>	<b>41</b>
<b>IV.1.C. Un territoire façonné par l'agriculture.....</b>	<b>43</b>
<b>IV.2. Favoriser l'implantation et le développement des petites et moyennes entreprises .....</b>	<b>44</b>
<b>IV.2.A. Répondre aux besoins des entreprises / emploi formation.....</b>	<b>44</b>
<b>IV.2.B. Espaces d'activités multiples mais anarchiques .....</b>	<b>44</b>
<i>IV.2.B.a. « Poches d'activités ».....</i>	<i>44</i>
<i>IV.2.B.a.1. Zone du Puits Henri Paul à La Machine .....</i>	<i>45</i>
<i>IV.2.B.a.2. Zone entrée Sud de La Machine .....</i>	<i>45</i>
<i>IV.2.B.a.3. Zone du Pré-Charpin à Champvert .....</i>	<i>46</i>
<i>IV.2.B.a.4. Zone Artisanale de la Chaume aux Sables à Saint Léger des Vignes.....</i>	<i>46</i>
<i>IV.2.B.a.5. Zone des Vignots – Caillots à Decize .....</i>	<i>46</i>
<i>IV.2.B.a.6. Zone des Champs Monares à Decize.....</i>	<i>46</i>
<i>IV.2.B.a.7. Zone du Champ de la Dame à Decize .....</i>	<i>47</i>
<i>IV.2.B.b. Zones avec un développement peu cohérent .....</i>	<i>47</i>
<i>IV.2.B.b.1. Zone des Petits Champs à Imphy.....</i>	<i>47</i>
<i>IV.2.B.b.2. Zone du Port de La Copine à Champvert.....</i>	<i>48</i>
<i>IV.2.B.b.3. Zone des Glénons et des Fontaines Douces à La Machine .....</i>	<i>49</i>
<i>IV.2.B.c. Zones avec un aménagement concerté .....</i>	<i>50</i>
<i>IV.2.B.c.1. Zone industrielle de Tinte à Sougy sur Loire.....</i>	<i>50</i>
<i>IV.2.B.c.2. Zone d'activité du Four à Chaux à Decize .....</i>	<i>51</i>
<b>IV.2.C. Entreprises sur secteur spécialisé et/ou innovant situées hors zone .....</b>	<b>52</b>
<i>IV.2.C.a. La métallurgie à Imphy .....</i>	<i>52</i>
<i>IV.2.C.b. RCR Production France à Fleury sur Loire .....</i>	<i>53</i>
<i>IV.2.C.c. Nipro Pharmapackaging France à Lucenay les Aix .....</i>	<i>53</i>
<i>IV.2.C.d. SARL Bouillet frères à Avril sur Loire .....</i>	<i>53</i>
<i>IV.2.C.e. Carrières à Saint Ouen sur Loire et à Decize .....</i>	<i>53</i>
<i>IV.2.C.f. Transports .....</i>	<i>54</i>
<b>IV.3. Energies renouvelables : gage de développement économique .....</b>	<b>54</b>
<b>IV.3.A. La filière bois .....</b>	<b>54</b>
<b>IV.3.B. Le développement des énergies renouvelables.....</b>	<b>56</b>

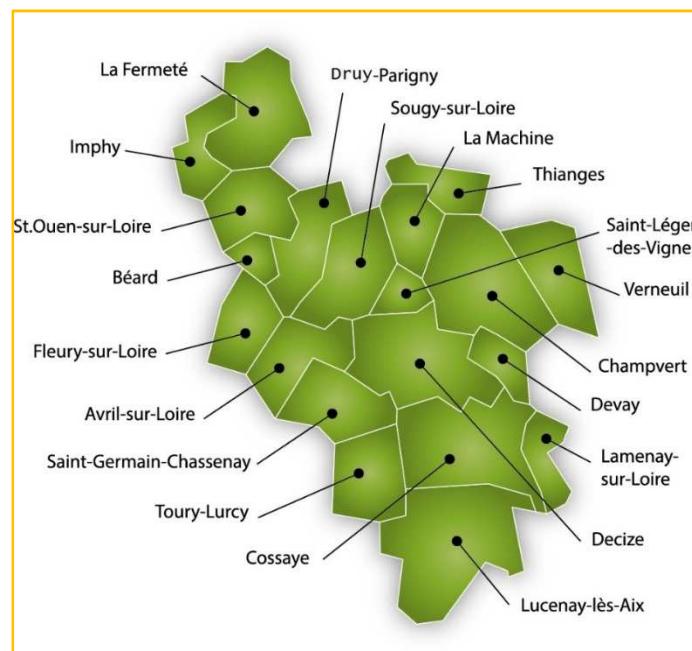
<b>IV.4. Le Tourisme : une économie émergente mais à structurer .....</b>	<b>57</b>
<b>IV.4.A. Des lieux touristiques « historiques » .....</b>	<b>57</b>
<i>IV.4.A.a. Le Stade Nautique de Decize.....</i>	<i>57</i>
<i>IV.4.A.b. Le Musée de la Mine et l'Etang Grenetier de La Machine .....</i>	<i>58</i>
<i>IV.4.A.c. Le Centre Fresneau de Saint Léger des Vignes.....</i>	<i>60</i>
<b>IV.4.B. L'économie fluviale, nouvelle source de développement touristique .....</b>	<b>60</b>
<i>IV.4.B.a. Le Centre du Toueur/Musée de la Marine Fluviale de Saint Léger des Vignes .....</i>	<i>61</i>
<i>IV.4.B.b. La Halte Nautique de Fleury sur Loire .....</i>	<i>62</i>
<i>IV.4.B.c. Le Port de la Jonction de Decize.....</i>	<i>62</i>
<i>IV.4.B.d. Le développement de l'économie touristique : un mode de gestion atypique .....</i>	<i>64</i>
<i>IV.4.B.e. Les activités d'itinérance douce .....</i>	<i>64</i>
<b>IV.4.C. Les faiblesses touristiques .....</b>	<b>65</b>
<i>IV.4.C.a. La capacité d'accueil touristique.....</i>	<i>65</i>
<i>IV.4.C.b. Le déficit de notoriété.....</i>	<i>66</i>

# CHAPITRE I

## CARTE D’IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

La Communauté de Communes du Sud-Nivernais (CCSN) est un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L’EPCI est constitué des anciennes Communautés de Communes du Sud Nivernais et d’entre Loire et Forêt qui ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est complété l’année suivante par la Communauté de Communes Fil de Loire ainsi que les Communes de La Fermeté (CC des Amognes) et de Tourny-Lurcy (CC Sologne Bourbonnais-Nivernais), ce qui représente 20 communes.



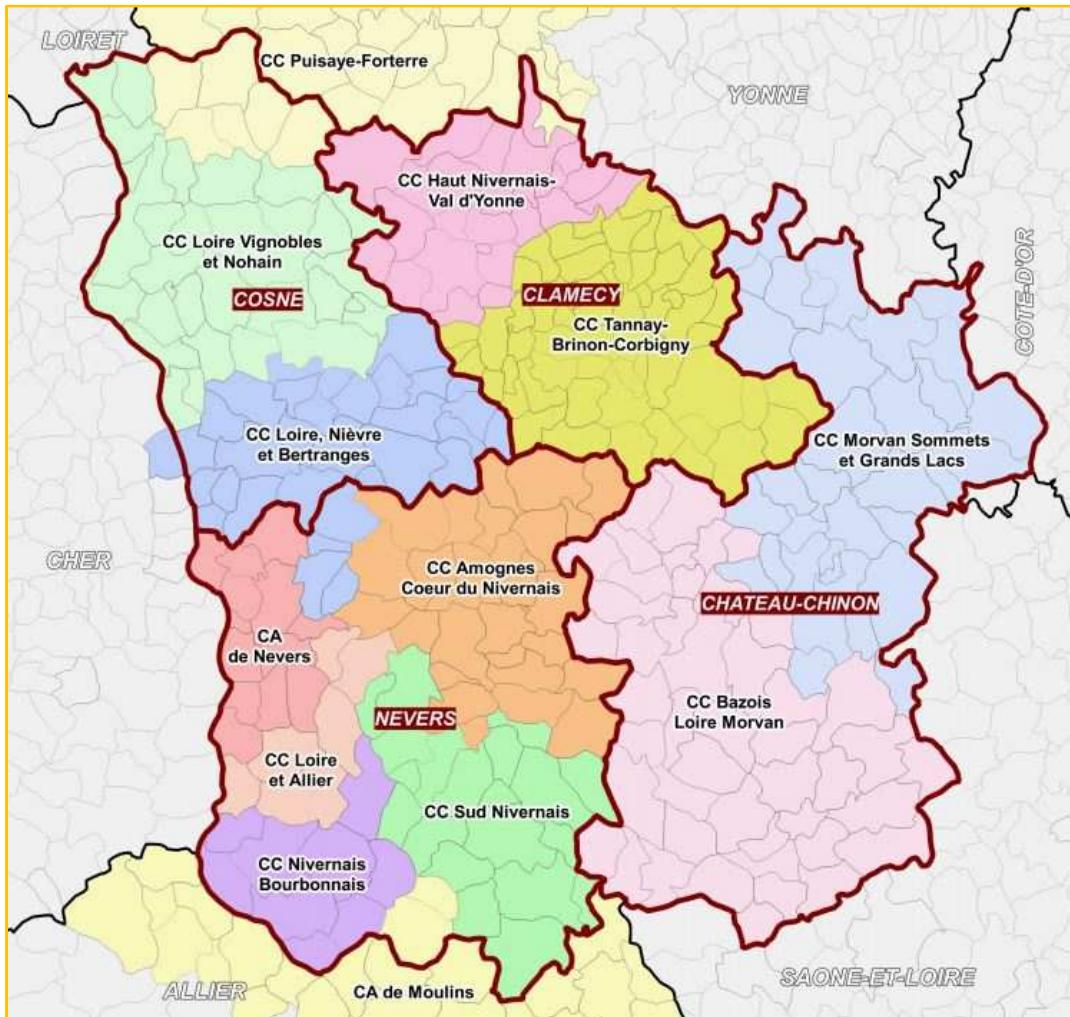
Carte n° 1 : Territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Source : CCSN

Avec ses 22 394 habitants (*source INSEE – population totale 2017*), la CCSN représente la troisième intercommunalité du département en termes de population, alors que sa superficie n'est que de 529 km<sup>2</sup>.

D'une densité assez élevée de 41,9 habitants au km<sup>2</sup> (contre 31,8 pour le département de la Nièvre), la Communauté de Communes du Sud Nivernais est marquée par les trois unités urbaines de son territoire que sont Imphy, La Machine et Decize.

Ces trois villes ont en commun leur passé industriel avec les mines de charbon pour La Machine, la métallurgie à Imphy, les usines Kléber-Colombes et de céramique à Decize.

Carte n° 2 : L'intercommunalité Nivernaise au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Source : Préfecture de la Nièvre

La CCSN est située au sud du département de la Nièvre et forme l'axe ligérien structurant, à la fois industriel et touristique, intermédiaire entre les pôles de Nevers et Moulins.

## CHAPITRE II

### DYNAMIQUES TERRITORIALES ET DEMOGRAPHIQUES

#### II.1. Un territoire marqué par la Loire et les cours d'eau

Le territoire de la Communauté de Communes est très marqué par la présence de la Loire qui traverse pas moins de dix communes. Le fleuve commande l'hydrographie de la région puisque tous les cours d'eau convergent vers lui. La Loire est paradoxe : d'un côté elle trace une importante voie naturelle de communication de l'autre c'est une barrière naturelle qui peut être franchie uniquement à deux endroits grâce à des ponts, à Imphy et à Decize.

La Loire n'est pas navigable sur son parcours dans la Nièvre, ce qui explique la création des cours d'eau artificiels pour le transport que sont le canal Latéral à la Loire et le canal du Nivernais.

Le pôle confluence Decize-Saint Léger des Vignes est un véritable carrefour des voies navigables, qui aujourd'hui ne servent plus au transport des marchandises mais favorisent la navigation de plaisance et le développement d'activités nature notamment grâce aux véloroutes qui empruntent les anciens chemins de halage.



Photo n° 1 : Barrage de Decize – Saint Léger des Vignes

Source : CCSN



Carte n° 3 : Cours d'eau sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais

Source : CCSN

## II.2. L'influence des cours d'eau sur les réseaux de transport

La présence des cours d'eau et l'implantation des ponts ont conditionné le **réseau routier**. Ils ont également des conséquences pour les habitants du territoire qui sont obligés de passer par les « villes ponts » de Decize et Imphy pour se rendre d'une commune à l'autre.

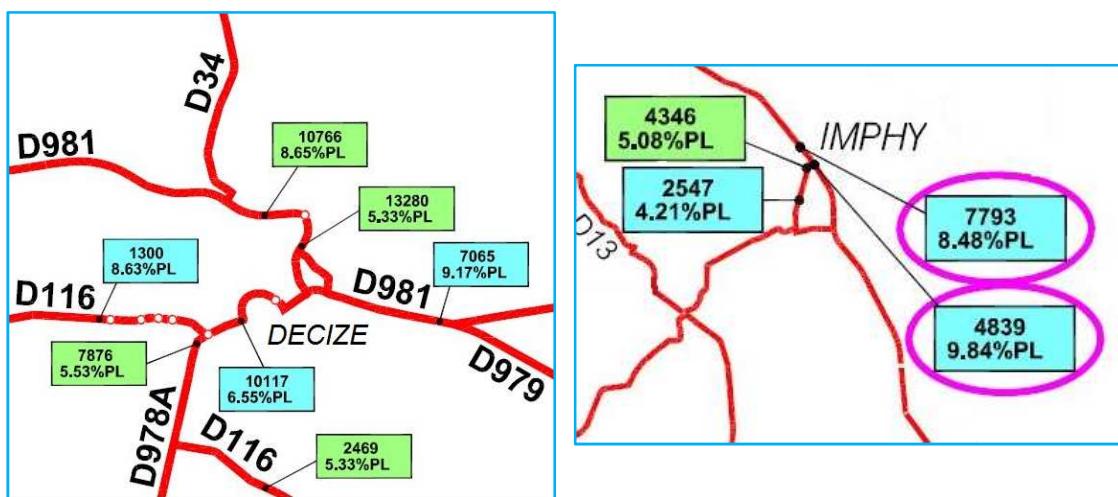
Grâce à son pont et sa proximité avec l'Allier et la Saône et Loire, Decize est une porte d'entrée du département depuis Moulins, Autun, Mâcon ou Lyon. Point de passage incontournable, tous les grands axes convergent vers son centre, pouvant entraîner occasionnellement des problèmes de circulation ou de nuisances sonores.



Carte n° 4 : Axes de transport du Sud Nivernais

Source : IGN – BDROUT 500

Decize est le nœud routier du territoire, comme le prouvent les statistiques de la Direction des Infrastructures et des Transports de la Nièvre (DITN). Aux entrées de Decize sur la D981 et sur la D978A plus de 10 000 véhicules transitent quotidiennement.



Statistique n° 1 : Trafic routier 2014

Source : Conseil Départemental de la Nièvre - DITN

Les RD 981 et 979 reliant Nevers (et donc l'A77) à Autun / Dijon et Mâcon / Lyon sont deux axes structurants du département. La RD 981 avait même le statut de route nationale jusqu'en 2005.

Les pôles urbains d'Imphy et Decize sont traversés par ces axes. Afin de remédier aux problèmes de circulation la ville d'Imphy est depuis 2009 équipée d'un contournement. Des projets similaires ont été envisagés à Decize mais sont restés sans suite.

**La ligne TER** Nevers-Chagny traverse le territoire et permet de rejoindre sans changement Nevers, Le Creusot, Beaune ou Dijon. Pour cela trois gares sont à la disposition des usagers :

- Béard : simple halte ferroviaire,
- Imphy : halte ferroviaire possédant un distributeur de billets régionaux,
- Decize : véritable gare avec un guichet ouvert du lundi au samedi et un distributeur de billets régionaux.

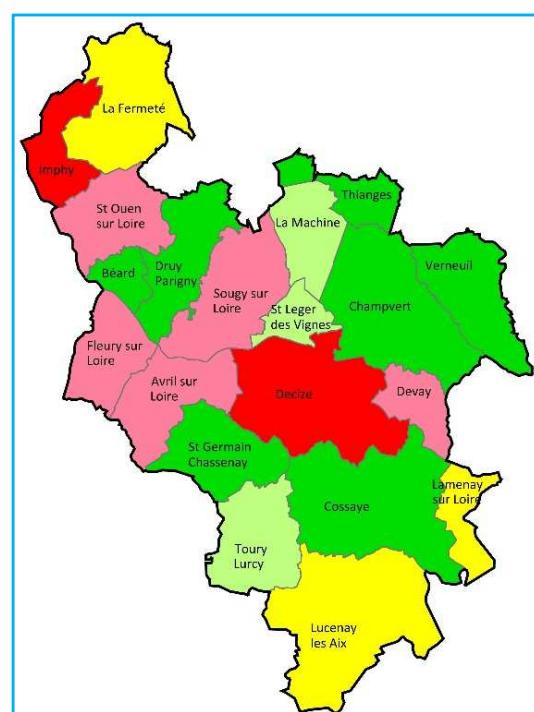
Cette ligne est très fréquentée par la population scolaire et étudiante, pour rejoindre les cités scolaires de Nevers ou de Decize, les lycées professionnels de Saint Léger des Vignes ou Etang sur Arroux ainsi que les villes étudiantes Dijon ou Clermont-Ferrand (via Nevers).

En outre, il apparaît de plus en plus une clientèle d'abonnés qui pour des questions écologiques, économiques ou de confort utilisent le train comme moyen pour rejoindre leur lieu de travail : Cercy la Tour, Imphy, Nevers, Etang sur Arroux ou Decize.

### II.3. Un territoire polarisé

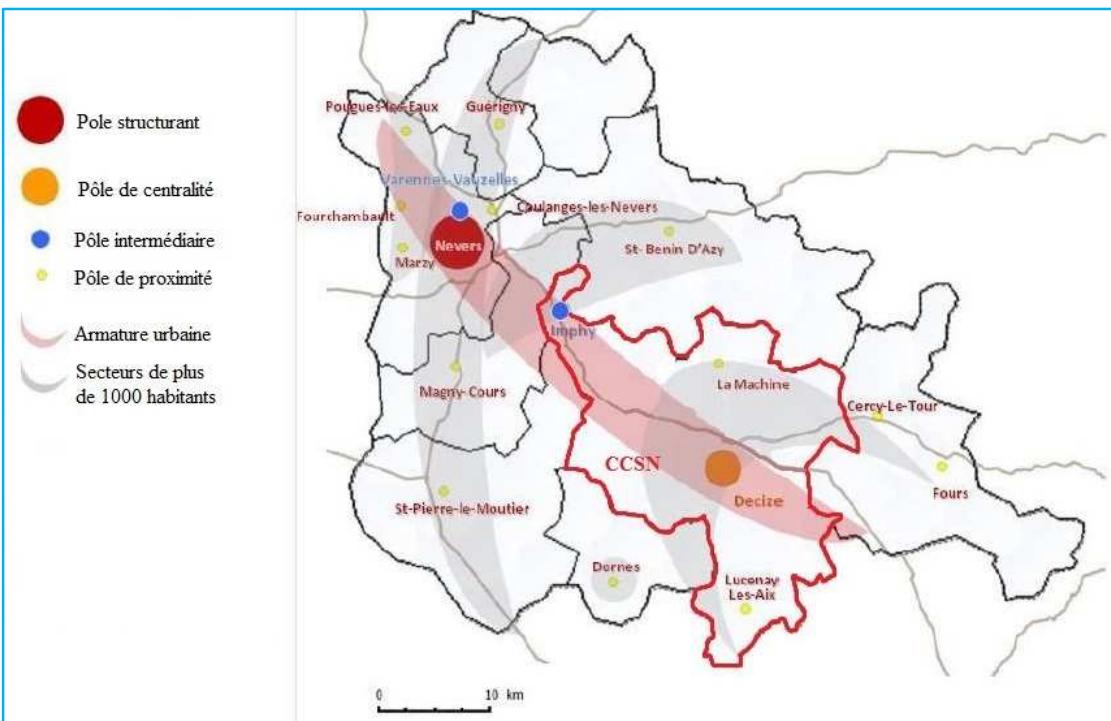
Le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais est à dominante rurale mais marqué par des pôles.

- Grands pôles urbains
- Petits pôles urbains
- Communes périurbaines, familles aux revenus moyens supérieurs
- Communes périurbaines à fort développement, familles à revenus modestes
- Communes rurales, attractivité touristique et résidentielle, ménages âgés à revenus modestes
- Communes rurales en perte d'attractivité, ménages âgés à revenus modestes



Carte n° 5 : Communauté de Communes du Sud Nivernais par typologie communale

Source : SRADDT 2014 – cartographie CCSN



Carte n° 6 : Dynamiques territoriales du Sud Nivernais

Source : SRADDT – RCT 2014, INSEE 2011, IGN Geofla

Decize est le **pôle de centralité** du territoire. La ville propose une offre commerciale diversifiée (supermarchés, librairie, magasins de sport, de bricolage, de décoration...), mais également une offre éducative et de santé nécessaire à la vie quotidienne (hôpital, professionnels de santé, scolarisation jusqu'au lycée...), ainsi que des équipements de loisirs (cinéma, piscine, médiathèque, stade de football...).

Le rayonnement de ces équipements bénéficie à l'ensemble de la population de la Communauté de Communes.

La ville d'Imphy est un **pôle intermédiaire** qui propose une gamme complète de services de proximité et quelques équipements ou services structurants (supermarché, poste, gendarmerie, piscine, collège...). C'est également un pôle d'emploi important pour le territoire avec notamment la présence du groupe APERAM.

Les villes de La Machine et de Lucenay les Aix ont un rayonnement très local du fait de leur statut de **pôles de proximité** de l'organisation territoriale en proposant des services nécessaires à la vie quotidienne.

La Machine dispose plus particulièrement d'une grande surface de bricolage, d'une gendarmerie, d'un collège et accueille un centre de santé, un réseau d'ambulances et plusieurs médecins généralistes et spécialistes. Il s'agit également d'un pôle de loisirs important avec la présence d'une base de loisirs (Etang Grenetier) et d'un musée.

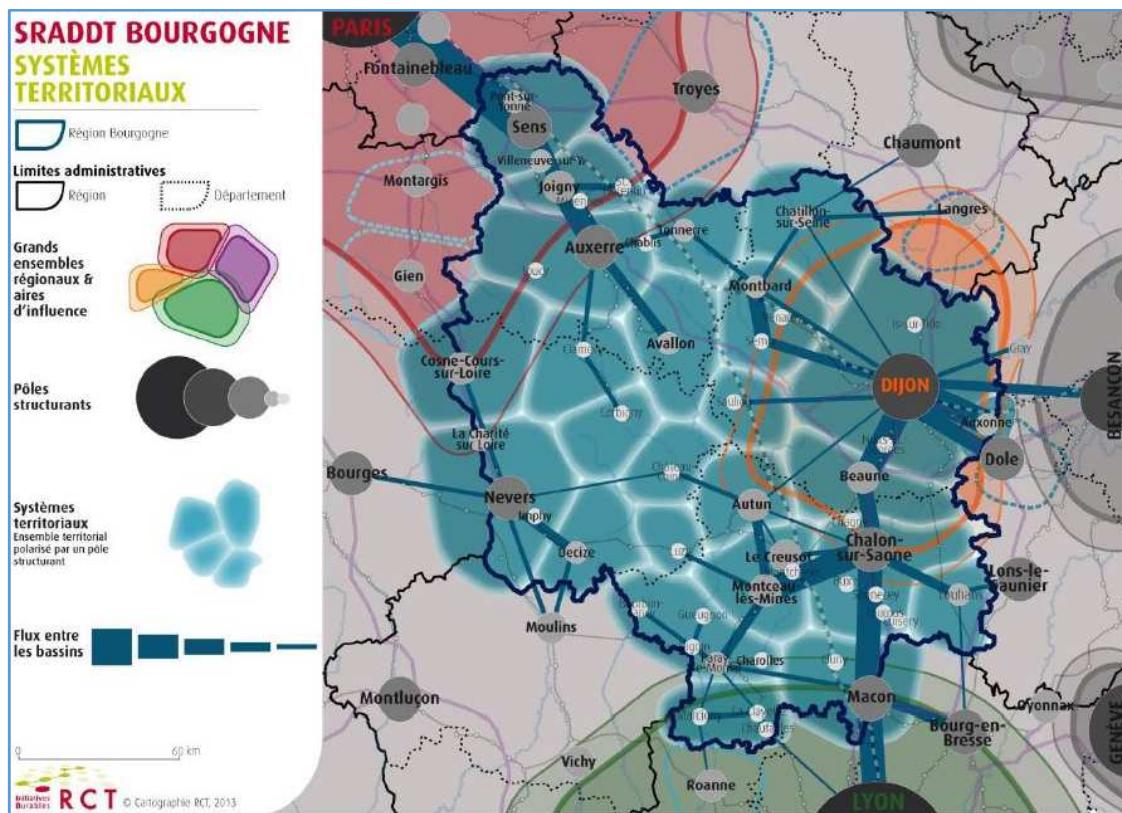
Niveau de pôle	Rayonnement	Fonctions spécifiques	Exemples illustratifs de services ou d'équipements attendus
Pôle métropolitain	Rayonnement régional et interrégional Visibilité européenne	Centre-ville attractif et emblématique Fonctions administratives régionales Fonctions tertiaires d'excellence Accessibilité nationale et internationale Services aux entreprises de haut niveau	Fonctions administratives régionales Scène culturelle de qualité / Zénith ou grande salle de spectacle Complexe commercial Formation universitaire complète Pôle régional de santé Gare TGV, aéroport, réseau de tramway
Pôle structurant	Rayonnement d'envergure départementale	Centre-ville attractif Offre complète de services Rayonnement national sur certains créneaux Connexion au réseau ferroviaire et routier national	Fonctions administratives de niveau départemental + antennes régionales Formation généraliste jusqu'à bac+2, filière universitaire spécialisée Offre de santé complète, présence d'un hôpital et d'une maternité Liaisons directes avec Paris, connexions régionales et interrégionales Loisirs, culture, patrimoine : présence d'équipements à fort rayonnement (complexe cinéma, salle de spectacle, musée...)
Pôle de centralité	Rayonnement à l'échelle d'un « système territorial »	Offre commerciale diversifiée Offre éducative et de santé nécessaire à la vie quotidienne Connexion au réseau régional	Offre éducative élémentaire + primaire + secondaire Dispositif complet insertion / accès à l'emploi Offre de santé généralistes + spécialistes Offre commerciale alimentaire complète, équipement à la personne Cinéma, salle de sport, piscine
Pôle intermédiaire	Rayonnement à l'échelle intercommunale / Pays	Gamme complète de services de proximité Présence de quelques équipements ou services structurants	Supermarché, supérette Poste, gendarmerie, maisons de services publics Offre culture, sportive et de loisirs Médecin généraliste, quelques spécialistes
Pôle de proximité	Rayonnement très local	Relais de proximité de l'organisation territoriale : présence des services nécessaires à la vie quotidienne	Boulangerie, pharmacie, bar tabac Services publics de proximité (relais de services, Poste...)

Tableau n° 1 : Maillage régional en cinq niveaux de pôles

Source : SRADDT 2014

Deux communes présentent des équipements généralement réservés à des pôles d'une plus grande importance : Saint Léger des Vignes possède un centre sportif multi-activités dit Centre Fresneau ainsi qu'un lycée professionnel privé (Lycée Thérèse DESREUMAUX). Sougy sur Loire dispose d'une salle de divertissement ELODIE (Espace Ludique pour l'Organisation de Divertissements et d'Evènements).

Par ailleurs, la Communauté de Communes est influencée par les pôles structurants que sont l'Agglomération de Nevers pour sa partie ouest et l'agglomération de Moulins (Allier) pour sa partie sud.



#### **Carte n° 7 : Systèmes territoriaux et flux entre les bassins**

*Source : SRADDT 2014 – cartographie RCT 2013*

## II.4. La démographie de la CCSN

### II.4.A. Une démographie en déclin

Au vu des derniers recensements la population sur le territoire communautaire baisse de manière continue. Même si cette baisse est moins sensible depuis 2009, le scénario le plus « optimiste » de l'INSEE, qui indique tout de même que la population va continuer à diminuer sur le département de la Nièvre à horizon 2050, est à envisager sur le territoire de la CCSN.

	<b>1968</b>	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>2007</b>	<b>2012</b>
<b>Population</b>	28 371	26 914	26 560	25 176	23 253	22 510	22 153
<b>Densité moyenne (hab/km<sup>2</sup>)</b>	53,6	50,9	50,2	47,6	44,0	42,6	41,9

**Tableau n° 2 : Population de la CCSN entre 1968 et 2012**

Sources : INSEE, RP 1968 à 1990 dénombrements – RP 1999 à RP 2012 exploitations principales

**Jusqu'en 1982** la baisse de la population s'explique exclusivement par un solde apparent des entrées/sorties négatif.

**Entre 1982 et 2007** la baisse de la population est due aux effets conjugués d'un solde naturel et d'un solde apparent des entrées / sorties négatifs, ce qui explique que ce soit la période de plus forte diminution. Depuis 1999 le solde apparent des entrées/sorties est nul et même légèrement positif depuis 2007. Mais le solde naturel reste fortement négatif avec -0,4% par an, dû principalement à une baisse du taux de natalité.

	<b>1968 à 1975</b>	<b>1975 à 1982</b>	<b>1982 à 1990</b>	<b>1990 à 1999</b>	<b>1999 à 2007</b>	<b>2007 à 2012</b>
<b>Variation annuelle moyenne de la population en %</b>	-0,8	-0,2	-0,7	-0,9	-0,4	-0,3
- due au solde naturel en %	0,4	0,0	-0,1	-0,4	-0,4	-0,4
- due au solde apparent des entrées/sorties en %	-1,1	-0,2	-0,5	-0,5	-0,0	0,1
<b>Taux de natalité en %</b>	15,0	12,2	10,9	9,4	9,6	9,5
<b>Taux de mortalité en %</b>	11,5	12,1	12,3	13,0	13,5	13,4

**Tableau n° 3 : Indicateurs démographiques de la CCSN de 1978 à 2012**

Sources : INSEE, RP 1968 à 1990 dénombrements – RP 1999 à RP 2012 exploitations principales – Etat civil

**Entre 2007 et 2012**, le taux moyen d'évolution annuel de la population pour la Communauté de Communes du Sud Nivernais est de -0,3% (-0,4% dû au solde naturel et +0,1% dû au solde apparent des entrées/sorties), ce qui se révèle mieux que pour le département où le taux d'évolution annuel de la population est de -0,4%. La Nièvre est également pénalisée par un solde naturel de -0,4% mais possède un solde apparent des entrées/sorties nul, là où la Communauté de Communes du Sud Nivernais a un solde légèrement positif.

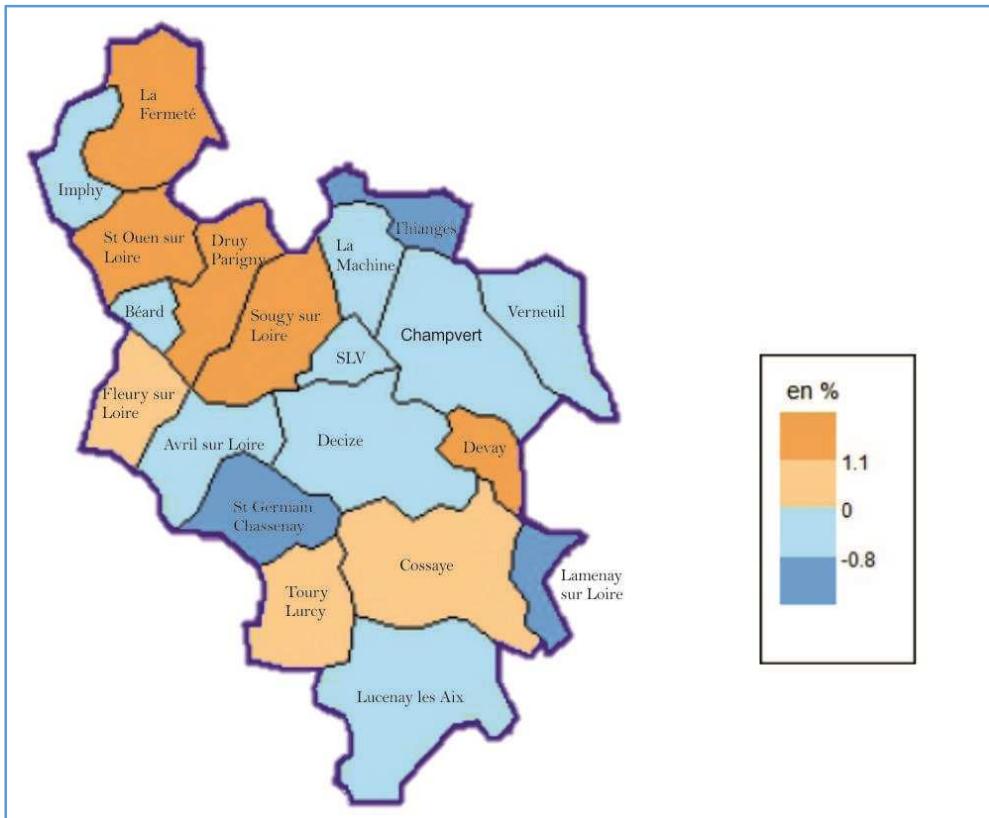
## II.4.B. Des différences selon les communes

	1990	1999	2007	2012	Evolution 1990/1999	Evolution 1999/2007	Evolution 2007/2012	Evolution 1990/2012	
Avril sur Loire	235	234	246	238	-0,43%	5,13%	-3,25%	1,28%	↗
Béard	155	174	167	162	12,26%	-4,02%	-2,99%	4,52%	↗
Champvert	892	851	828	824	-4,60%	-2,70%	-0,48%	-7,62%	↘
Cossaye	934	761	767	776	-18,52%	0,79%	1,17%	-16,92%	↘
Decize	6876	6456	5903	5711	-6,11%	-8,57%	-3,25%	-16,94%	↘
Devay	455	430	477	504	-5,49%	10,93%	5,66%	10,77%	↗
Druy-Parigny	324	329	334	357	1,54%	1,52%	6,89%	10,19%	↗
Fleury sur Loire	250	263	240	244	5,20%	-8,75%	1,67%	-2,40%	↘
Imphy	4478	4015	3764	3637	-10,34%	-6,25%	-3,37%	-18,78%	↘
La Fermeté	563	518	637	688	-7,99%	22,97%	8,01%	22,20%	↗
La Machine	4192	3735	3556	3472	-10,90%	-4,79%	-2,36%	-17,18%	↘
Lamenay sur Loire	76	59	62	58	-22,37%	5,08%	-6,45%	-23,68%	↘
Lucenay Les Aix	1139	1048	1050	1017	-7,99%	0,19%	-3,14%	-10,71%	↘
St Germain Chassenay	374	357	378	345	-4,55%	5,88%	-8,73%	-7,75%	↘
St Léger des Vignes	2181	2059	2079	2004	-5,59%	0,97%	-3,61%	-8,12%	↘
St Ouen sur Loire	478	476	498	557	-0,42%	4,62%	11,85%	16,53%	↗
Sougy sur Loire	491	531	593	639	8,15%	11,68%	7,76%	30,14%	↗
Thianges	245	201	186	173	-17,96%	-7,46%	-6,99%	-29,39%	↘
Toury Lurcy	442	427	410	425	-3,39%	-3,98%	3,66%	-3,85%	↘
Verneuil	397	329	335	322	-17,13%	1,82%	-3,88%	-18,89%	↘
<b>TOTAL</b>	<b>25177</b>	<b>23253</b>	<b>22510</b>	<b>22153</b>	<b>-7,64%</b>	<b>-3,20%</b>	<b>-1,59%</b>	<b>-12,01%</b>	↘

Tableau n° 4 : Evolution de la population municipale par commune et pour l'ensemble de la CCSN

Source : INSEE

Si le phénomène de baisse démographique est général, on constate des différences selon les communes.

**Statistique n° 2 : Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2007 et 2012 par commune**

Source : INSEE, RP 2012 – exploitation principale IGN INSEE 2016

Les villes de La Fermeté, Saint Ouen sur Loire, Druy-Parigny et Sougy sur Loire ont une population en hausse grâce à un solde naturel et un solde apparent des entrées / sorties positifs. Leur proximité avec l'agglomération de Nevers et d'axes routiers les desservant convainc de jeunes actifs travaillant en ville de s'installer à la campagne. De plus, l'arrivée de nouveaux ménages en âge d'avoir des enfants contribue au solde naturel positif.

Devay profite à une moindre échelle de ce phénomène. Cette commune possède des terrains disponibles constructibles, à prix attractifs à proximité de la ville de Decize où ces derniers font défaut. Elle attire ainsi des ménages désirant fonder une famille.

Les communes de Thianges, Saint Germain Chassenay et Lamenay sur Loire connaissent un déficit à la fois en termes de solde naturel et de solde apparent des entrées / sorties : jeunes partant étudier à l'extérieur et qui ne reviennent pas, population vieillissante, manque de foncier disponible, écart avec les lieux de travail sont quelques éléments contribuant à cette tendance.

## II.5. Une population qui tend à vieillir

La population du territoire est particulièrement âgée et tend à vieillir (**tableau n°5** et **statistique n°3** ).

	CCSN		Bourgogne-Franche Comté		France	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 19 ans	20,5	18,7	23,9	21,3	26,0	23,3
20 à 64 ans	57,4	52,7	57,9	55,1	59,0	57,2
65 ans ou plus	22,0	28,7	18,1	23,6	15,0	19,6

Tableau n° 5 : Population par sexe et âge en % (année 2012)

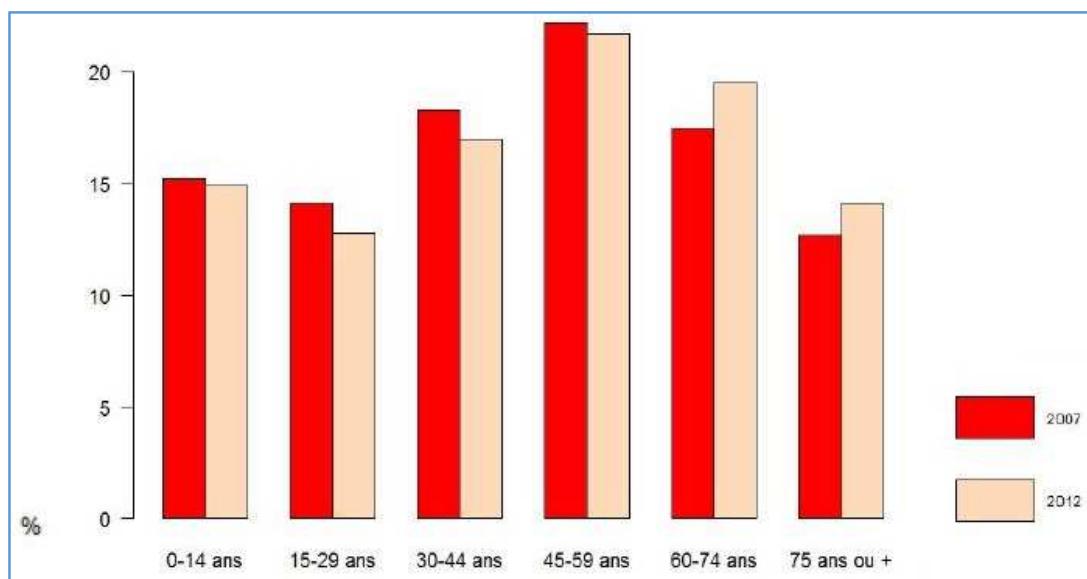
Source : INSEE

Sur la Communauté de Communes la proportion de personnes âgées (65 ans ou plus) est supérieure de 7 points pour les hommes et de 9,1 points pour les femmes comparée aux chiffres nationaux. Les 65 ans ou plus représentent respectivement 22,0 et 28,7% de la population du territoire.

A contrario la part des jeunes (0 à 19 ans) est plus faible sur le territoire de la CCSN que pour la région Bourgogne-Franche Comté ou au niveau national. Ils représentent seulement 20,5% de la population pour les hommes et 18,7% pour les femmes.

Cette tendance du vieillissement se retrouve sur le territoire de la CCSN avec la progression des tranches d'âge 60-74 ans et 75 ans ou + entre 2007 et 2012.

Toutes les tranches d'âge avant 60 ans connaissent une baisse, particulièrement les 15-29 ans et les 30-44 ans.



Statistique n° 3 : Population de la CCSN en 2007 et 2012 par tranches d'âge

Source : INSEE, RP 2007 et RP 2012 exploitations principales

## ➲ Projection de population à l'horizon 2050

Le nombre d'habitants de la Communauté de Communes du Sud Nivernais est en déclin depuis de nombreuses années et la population est vieillissante.

Les projections de population à l'horizon 2050 (*source INSEE*) pour le département de la Nièvre ne sont pas rassurantes. Le déclin démographique de la Nièvre se poursuivrait jusqu'en 2050, date à laquelle le département compterait 197 200 habitants, 18 000 de moins qu'en 2013 (-8,4%).

Dans ce département vieillissant, le solde naturel est déjà fortement déficitaire. Il se creuserait encore, mais à un rythme plus lent sur la période. En effet, alors que le nombre de naissances continuerait à diminuer rapidement, le nombre de décès augmenterait peu chaque année. Des migrations favorables limiteraient en partie la perte de population.

Le vieillissement de la population constitue une tendance lourde qui marquera les prochaines décennies. Dans la Nièvre les seniors (65 ans ou +) représenteraient 37 % de la population résidente en 2050.

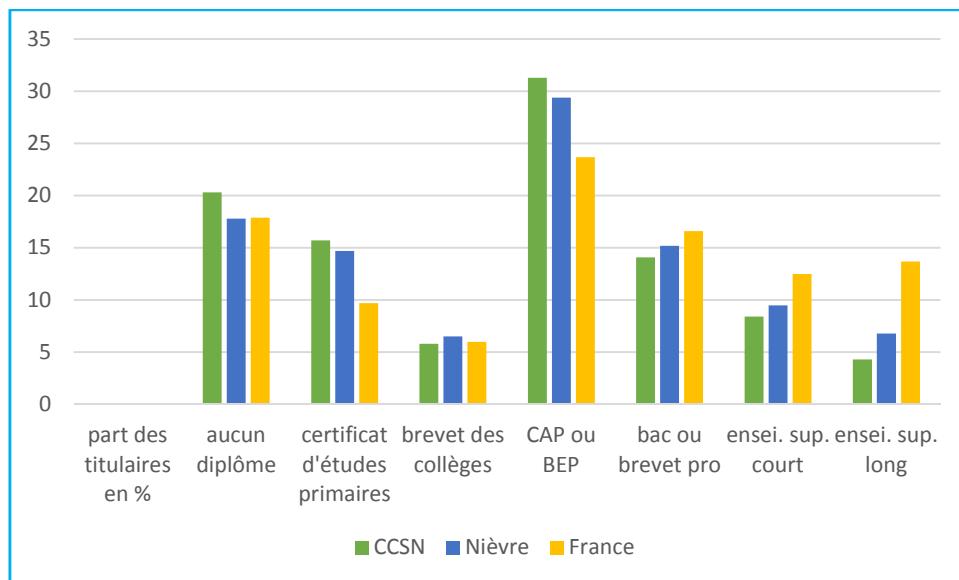
La Nièvre perdrait des habitants, de 1 % dans le scénario le plus optimiste à 15 % dans le plus défavorable. Quelles que soient les hypothèses envisagées, les personnes de 75 ans ou plus pèseraient fortement dans la population du département, entre 21 % et 27 %.

## II.6. Des disparités sociales significatives

### II.6.A. Niveau d'études

Sur le territoire de la CCSN le taux de scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans est particulièrement bas puisqu'il est de 33,6% alors qu'il s'établit pour le département de la Nièvre à 40% et à 51,7% au niveau national (données INSEE de 2012).

Par conséquence la proportion de non diplômés ou possédant seulement un certificat d'études primaires ou le brevet des collèges est très importante avec 41,8% pour la CCSN, contre 39% pour la Nièvre et 33,6% en France.



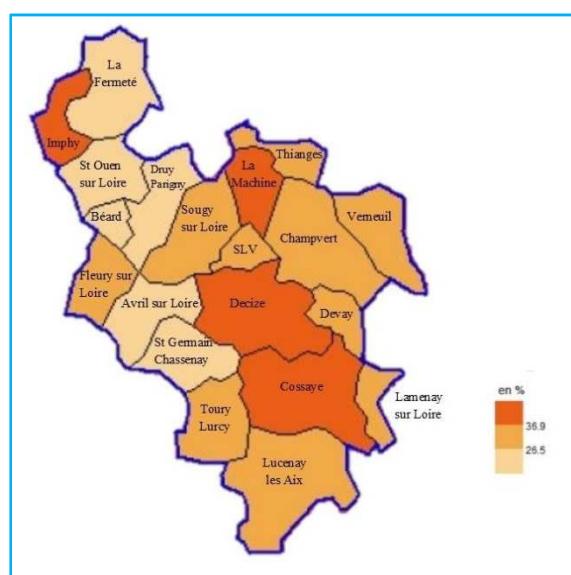
**Statistique n° 4 : Part de la population non scolarisée des 15 ans ou plus, selon le diplôme le plus élevé**

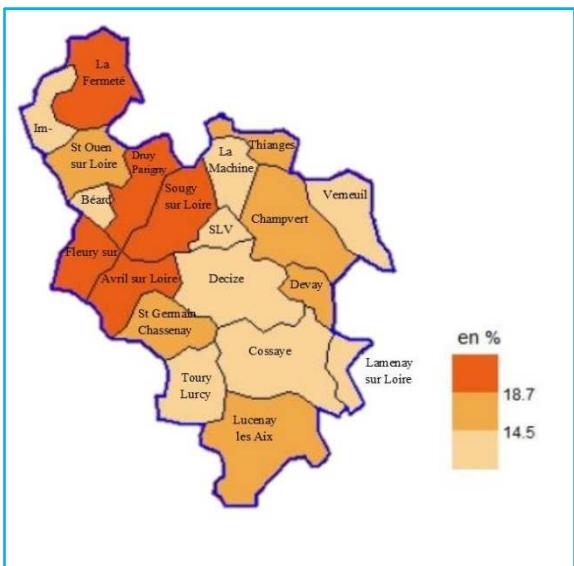
Source : INSEE, RP 2007 et RP 2012 xploitations principales

Ce phénomène est particulièrement marqué dans les villes au lourd passé industriel que sont Decize, Imphy et La Machine ainsi que sur la commune de Cossaye.

**Statistique n° 4 : Part des non diplômés ou titulaires du CEP dans la population non scolarisée en 2012**

Sources : INSEE, RP 2012 – exploitation principale  
IGN – INSEE 201





A l'inverse la part la plus importante de diplômés de l'enseignement supérieur est constatée dans les villes de La Fermeté, Druy-Parigny, Sougy sur Loire, Fleury sur Loire et Avril sur Loire.

#### Statistique n° 5 : Part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population non scolarisée en 2012

Sources : INSEE, RP 2012 – exploitation principale  
IGN – INSEE 201

### II.6.B. Catégories Socio-professionnelles et revenus

Concernant les catégories socio-professionnelles présentes sur la CCSN en comparaison de la France, les faits marquants sont :

- Une part importante des emplois agricoles,
- Une forte proportion d'emplois ouvriers,
- Un déficit d'emplois pour les professions intermédiaires, mais surtout pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures.

	CCSN		FRANCE	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	7 726	100	26 337 358	100
Agriculteurs, exploitants	318	4,1	466 391	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	446	5,8	1 689 388	6,4
Cadres, professions intellectuelles supérieures	610	7,9	4 468 984	17,0
Professions intermédiaires	1 727	22,4	6 721 953	25,5
Employés	2 242	29,0	7 433 214	28,2
Ouvriers	2 386	30,9	5 557 428	21,1

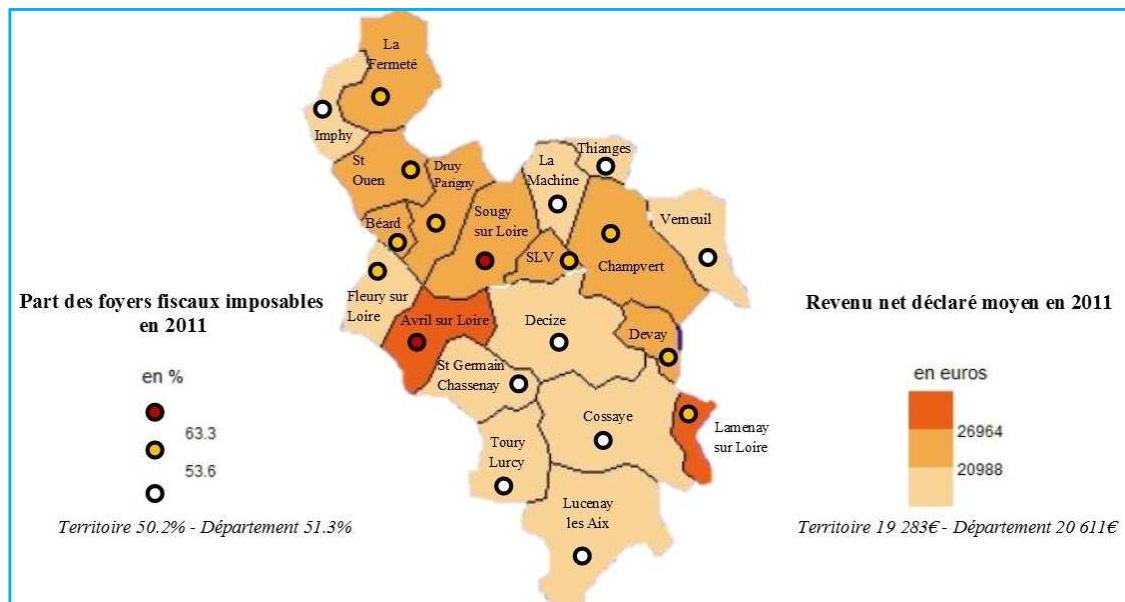
Tableau n° 6 : Emplois par catégories socio-professionnelles en 2012

Source : INSEE

Les effets conjugués de la faible qualification des habitants du Sud Nivernais et du déficit de travailleurs dans les catégories socio-professionnelles « professions intermédiaires » et « cadres, professions intellectuelles supérieures » contribuent pour partie à la faiblesse du revenu déclaré moyen sur la Communauté de Communes. Ce dernier s'établit à 19 283€ contre 20 611€ pour le reste du département.

Sur la Communauté de Communes la moitié des foyers fiscaux sont imposables (50,2%) soit 1,1 points de moins qu'au niveau départemental.

Globalement, les foyers les plus aisés et qualifiés se situent dans les communes où l'attractivité est renforcée par leur situation le long de l'axe routier principal (RD 981 Nevers-Decize) et leur proximité avec les bassins d'emplois du territoire (Imphy et Decize).



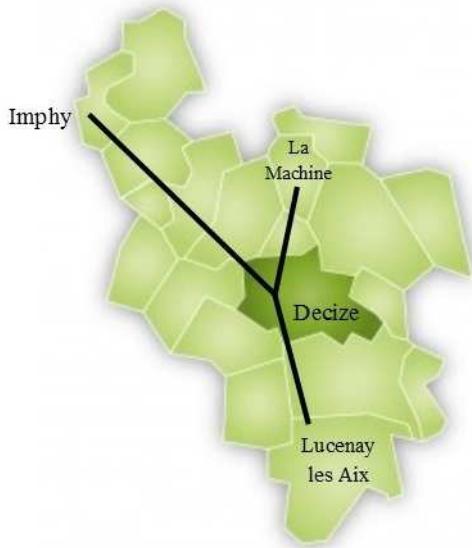
**Statistique n° 6 : Revenu et imposition sur la CCSN par commune**

Source : INSEE, RP 2012 – exploitation principale – INSEE 2016

Données de 2011 car ce sont les dernières disponibles pour toutes les communes.  
En 2014 pour des raisons de secret statistique certains indicateurs ne sont pas renseignés.

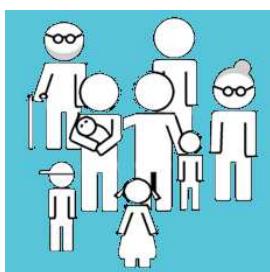


## ELEMENTS A RETENIR



Un territoire porte d'entrée  
du sud du département

+ de 10 000 véhicules  
transitent  
quotidiennement par Decize



Une démographie en déclin et  
une population vieillissante

Jusqu'en 2007 Depuis 2007  
▼ ▼ ▼

Un pôle de centralité Decize  
Un pôle intermédiaire Imphy  
Deux pôles de proximité  
La Machine et  
Lucenay les Aix



Une population marquée par un  
faible niveau d'études

41.8 %

Proportion de non diplômés ou  
possédant seulement un certificat  
d'études primaires ou le brevet  
des collèges  
(contre 33.6% en France)



Et un faible niveau  
de revenus

19 238 €

Revenu net déclaré moyen en 2011  
(contre 20 611 € pour la Nièvre)

## CHAPITRE III

### CADRE DE VIE

#### III.1. Parc de logement

##### III.1.A. Une forte proportion de propriétaires

La Communauté de Communes du Sud Nivernais présente un parc de 12 557 logements (données INSEE de 2012). Il a augmenté de 6% depuis 1999.

Il est constitué de 10 475 résidences principales (83,5% du parc), 643 résidences secondaires et logements occasionnels (logements utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles) soit 5,1% et 1 436 logements vacants (11,4%).

	CCSN	Nièvre	France
Résidences principales	83,5%	73,04%	83,05%
Résidences secondaires et logements occasionnels	5,1%	15,15%	9,39%
Logements vacants	11,4%	11,81%	7,56%
Ensemble	100 % 12 557	100% 140 730	100% 34 037 824

Tableau n° 7 : Catégories de logement en 2012

Source INSEE

Les principaux constats sont :

- Une forte proportion de résidences principales par rapport aux résidences secondaires ou occasionnelles. Il y a deux fois moins de résidences secondaires sur la CCSN qu'en France et trois fois moins que dans le département.
- La maison représente la plus grande part des logements avec 78,5% du parc contre seulement 20,6% pour les appartements.
- 58,7% des ménages vivent dans leur résidence principale depuis 10 ans ou plus contre 49,51% pour la moyenne nationale. Il y a donc peu de renouvellement, les gens sont implantés localement.
- Les deux villes principales (Decize et Imphy) concentrent le plus de locataires.
- Sur le territoire de la CCSN, la part des résidences principales occupées par des propriétaires est forte puisqu'elle est de 68,9%, contre 66,78% pour l'ensemble du département et 57,70% au niveau national.

	CCSN	Nièvre	France
<b>Types de logements de la résidence principale</b>			
Maisons	78,5%	75,68%	56,84%
Appartements	20,6%	23,76%	42,29%
Autres	0,90%	0,56%	0,87%
<b>Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale</b>			
Moins de 2 ans	9,7%	10,91%	13,14%
De 2 à 4 ans	15,8%	16,33%	20,12%
De 5 à 9 ans	15,9%	15,93%	17,23%
+ de 10 ans	58,7%	56,83%	49,51%

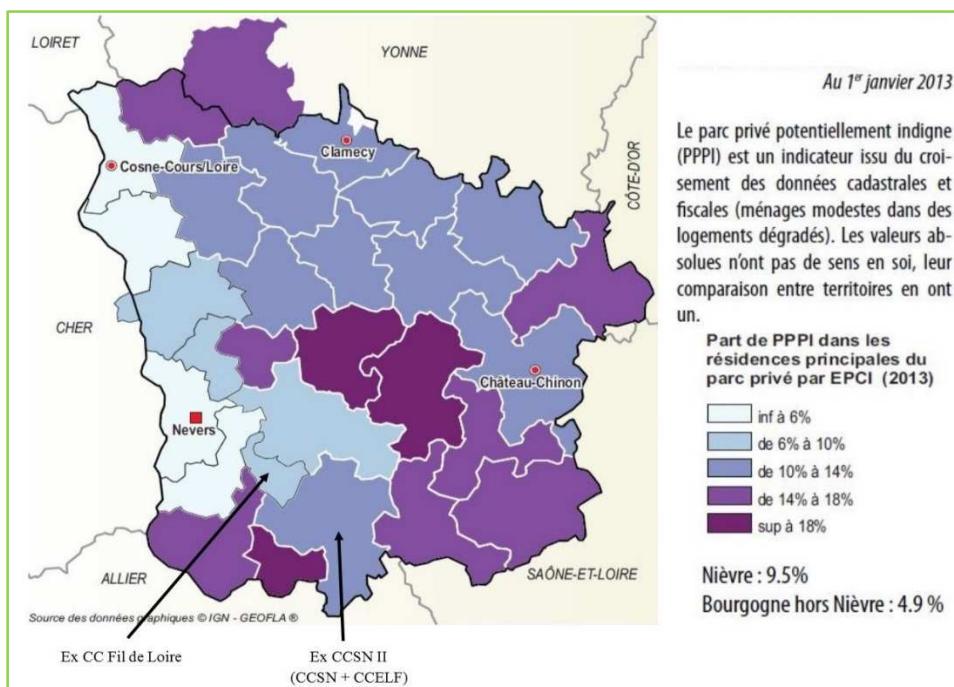
**Tableau n° 8 : Type de logements et ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2012**

Source INSEE

### III.1.B. Un parc de logements dégradé

Concernant la qualité des résidences principales, le département de la Nièvre est plutôt mal loti puisque la part du Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) est de 9,5%, alors que pour le reste de la Bourgogne elle est de 4,9%. Le territoire du Sud Nivernais ne fait pas exception.

Imphy, Saint Ouen sur Loire, Druy-Parigny et Béard de l'ancienne Communauté de Communes Fil de Loire ainsi que La Fermeté ont une proportion de 6 à 10% de logements potentiellement indignes et celle-ci grimpe entre 10 et 14% sur le reste du territoire (ancienne CCSN II).



**Statistique n° 7 : Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI)**

Source : FILOCOM 2013 MEDDE d'après DGFiP, traitement CD ROM PPPI ANAH

### III.2. Santé

La Communauté de Communes possède un centre hospitalier sur la commune centrale de Decize qui propose une large offre de soins : imagerie médicale, chirurgies (orthopédique, viscérale, cardiologie, ORL...), médecine générale, urgences... Cependant le territoire souffre du manque de maternité depuis qu'elle a fermé en 2010 alors qu'elle réalisait plus de 300 accouchements et 300 actes chirurgicaux par an sur un bassin de population de près de 35 000 habitants.



**H** Centre hospitalier

**+** Maison de santé pluridisciplinaire  
(en projet)

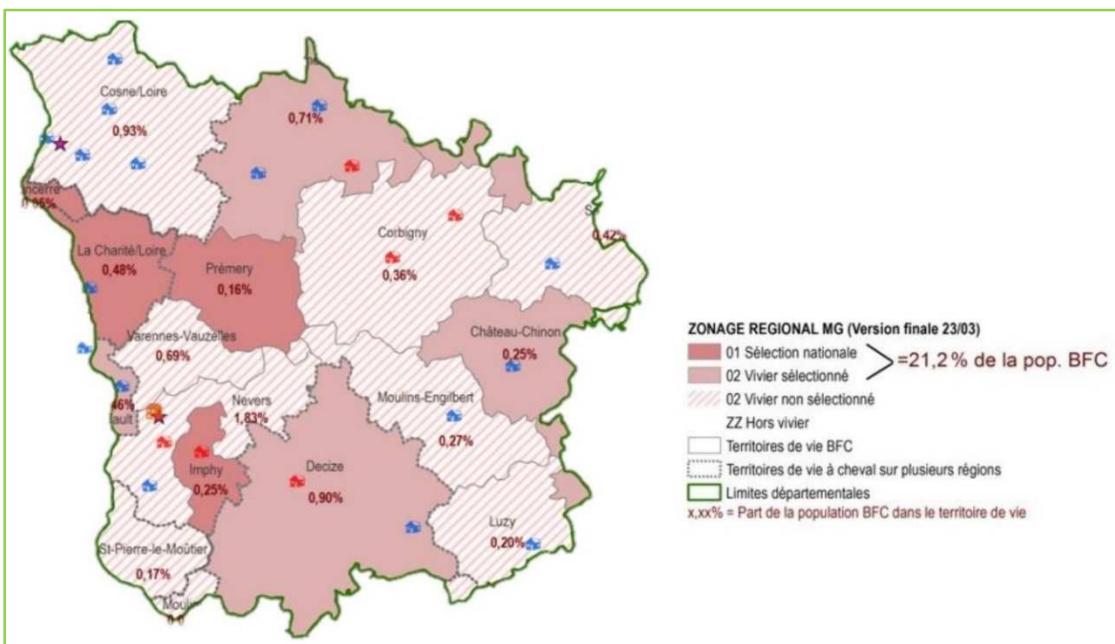
**+** HAD Croix Rouge

Le territoire dispose de professionnels de santé médicaux et paramédicaux dans des domaines très divers : médecins, dentistes, kinésithérapeutes, nutritionnistes, ostéopathes, infirmiers, podologues, ophtalmologiste, dermatologue, pharmacies... Mais ils sont de moins en moins nombreux et la situation est extrêmement problématique, notamment pour les médecins généralistes : 50 % des médecins auront cessé leur activité à horizon 2020, 80 % à horizon 2030.

La situation est particulièrement préoccupante pour le bassin d'Imphy où il ne reste qu'un médecin généraliste permanent. L'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche Comté a défini le bassin d'Imphy comme sélection nationale des zones fragiles et celui de Decize au niveau régional (en prenant en compte l'estimation des besoins de médecins généralistes à 5 ans et le taux de renouvellement).

**Carte n° 8 : L'accès à l'offre de santé sur la CCSN**

Source : CCSN

**Carte n° 9 : Zones fragiles en médecins généralistes dans la Nièvre**

Source : Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche Comté

Pour lutter contre le phénomène de désertification médicale, les collectivités cherchent à développer les Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP) afin d'encourager le travail en équipe, maintenir l'offre de soin, et rendre le territoire plus attractif pour de futurs professionnels.

Trois projets sont actuellement en cours : à La Machine où les travaux viennent de débuter, à Imphy où les professionnels ont élaboré un projet de santé et à Decize où le projet est en cours d'élaboration.

### **III.3. Services à la population**

#### **III.3.A. Accueil « enfance et petite enfance »**

La Communauté de Communes dispose d'assistantes maternelles, de RAM (Relais Assistante Maternelle), multi-accueil, accueil périscolaire, accueil de loisirs...

Mais les services sont majoritairement situés dans les pôles de la CCSN : Imphy, Decize-Saint Léger des Vignes, La Machine, Lucenay les Aix.

### III.3.B. Structures / services pour personnes âgées

Le territoire apparaît bien couvert en structures pour personnes âgées.

Sur Decize, le Centre Hospitalier dispose de 200 lits d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), répartis dans trois établissements : Les Genêts, les Sables Roses et les Chaumes d'Aron. Ce dernier accueille plus spécifiquement 50 personnes âgées désorientées et déambulantes.

A Imphy, l'EHPAD Pierre Bérégovoy propose 57 places pour les personnes dépendantes ainsi que 6 places en accueil de jour et 11 places d'hébergement complet pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

La Maison des Roses de La Machine, foyer-résidence non médicalisé de 54 studios accueille des personnes indépendantes et valides.

Les associations d'aide à domicile, le portage de repas à domicile, les services de soins infirmiers à domicile... complètent l'offre de services et permettent de couvrir l'ensemble du territoire.

### III.3.C. Centres Sociaux

Ils sont présents sur le territoire de la CCSN (Decize, Imphy, La Machine et Saint Léger des Vignes) et répondent à des enjeux de cohésion sociale. Ce sont des acteurs d'animation du territoire et de construction d'un maillage pertinent d'accès aux services pour la population.

### III.3.D. Personnes en situation de handicap

La Communauté de Communes dispose de trois lieux d'accueil :

- L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Decize permet à 77 travailleurs handicapés d'accéder à une vie sociale et professionnelle,
- Le foyer des Marizys de La Machine est un établissement non médicalisé où résident une centaine d'adultes présentant une infirmité motrice cérébrale et quelques accidentés de la vie,
- Le foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour adultes handicapés d'Imphy. Cette structure a pour mission d'accueillir des personnes handicapées physiques, mentales ou atteintes de handicaps associés.

Ces structures sont pourvoyeuses de nombreux emplois à la population du Sud Nivernais. A titre d'exemple, le Foyer des Marizys de La Machine est actuellement le plus gros employeur de la commune avec une centaine d'emplois.

Le territoire souffre de la disparition des services publics : fermeture en 2008 de la perception de La Machine, menace de réduction des horaires d'ouverture de la Poste de Saint Léger des Vignes, gendarmes et pompiers réorganisés en communauté de brigades, fermeture d'écoles... On constate d'ailleurs qu'entre 2007 et 2012, la CCSN a perdu 220 emplois du domaine « administration publique, enseignement, santé, action sociale ».

### **III.4. Commerces et services**

#### **III.4.A. Sur le territoire de la CCSN**

Les pôles du territoire (Decize, Imphy, La Machine et Lucenay les Aix) sont répartis de manière homogène et proposent à l'ensemble des habitants du Sud Nivernais les services et commerces nécessaires à la vie quotidienne, à moins de 20 minutes en voiture.

La situation est en revanche beaucoup plus compliquée dans les villages et petites communes qui assistent à une désertification des commerces et services : fermeture de l'unique commerce de Devay et Saint Germain Chassenay en 2016, dépôt de bilan de l'épicerie-multi-services de Champvert, cessation d'activité de l'épicerie de Saint Léger des Vignes par un grand groupe national avant sa reprise par une association locale (Le Marché du P'tit Léo)...

Sur certaines communes bien que les commerces aient fermés depuis longtemps, les habitants ont accès aux services ou biens grâce à des commerçants ambulants, services à domicile ou grâce à des tournées.

	Avril sur Loire	Béard	Champvert	Cossaye	Decize	Devay	Druy-Parigny	Fleury sur Loire	Imphy	La Fermeté	La Machine	Lamenay sur Loire	Lucenay les Aix	St Germain	St Léger	St Ouen sur Loire	Sougy sur Loire	Thianges	Toury-Lurcy	Verneuil
Restauration			X	X	X			X	X		X		X		X		X			
Boulangerie		X		X	X	X	X	X	X	En attente	X	X	X	X	X		X		X	
Multiservices			X		X					X		X		X	X		X		X	
Équipement de la personne					X				X		X		X							
Matériel et services aux industries									X		X			X						
Transport					X	X			X		X		X		X	X				
Secteur du bâtiment	X		X	X	X	X	X		X		X		X	X		X	X		X	
Mécanique					X	X			X		X		X		X					
Travail des métaux	X				X				X		X				X			X		
Travail du bois					X				X		X		X				X			
Para agricole	X				X		X												X	
Services			X		X				X		X					X				
Horticulture / Fleuriste					X				X		X					X		X		
Service informatique				X	X				X							X				
Boucherie-charcuterie		X			X								X	X	X					X
Epicerie					X				X		X		X		X		X			
Coiffeur	X		X		X		X		X		X		X		X		X			
Plombier					X	X					X		X	X	X	X	X			
Electricité					X	X	X		X		X		X	X	X	X			X	
Pharmacie					X				X		X		X		X		X			
Notaire					X						X		X							
Banque					X				X		X		X							
Dancing					X								X							
Vétérinaire					X				X				X							
Travaux Publics				X	X	X	X													
Tabac-Presse			X		X				X		X				X		X			

Tableau n° 9 établit à partir des renseignements fournis par les communes X : commerce ou service présent sur la commune X : commerce ou service réalisé à domicile ou par des ambulants

NC

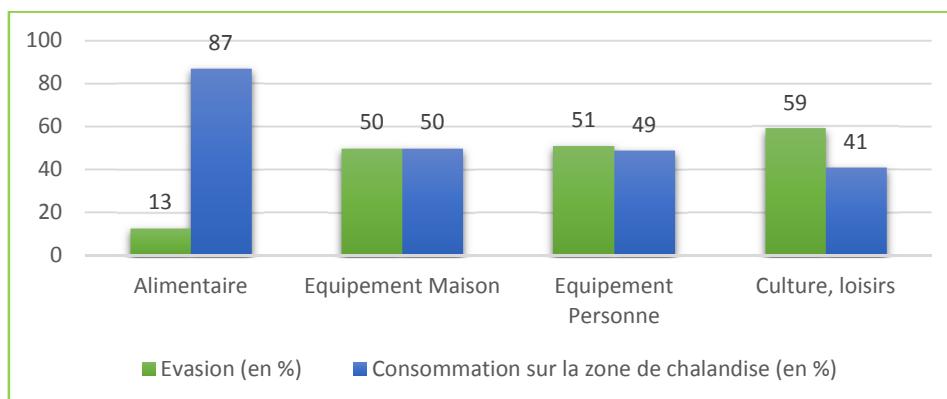
### III.4.B. Les pôles commerciaux

Le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais dispose de deux pôles commerciaux localisés à Decize et Imphy.

#### III.4.B.a. Decize

Le pôle commercial de Decize est constitué par les communes de Decize et Saint Léger des Vignes. La commune de Decize est située à équidistance de Nevers (30 kms par la D981) et Moulins dans l’Allier. Elle est également située à proximité de la Saône et Loire, à environ 20 kms de la première commune de ce département.

La zone de chalandise du pôle commercial de Decize (alimentaire et non alimentaire) s’étend sur 33 communes. Le chiffre d’affaire du pôle s’élève à 86 millions d’euros en 2008 dont 80% sont réalisés par les habitants de sa zone de chalandise.



**Statistique n° 8 : Comportements d’achats par famille de produit sur la zone de chalandise de Decize – 2008**

Source : CCI de la Nièvre

La dépense commercialisable totale s’élève à 128 millions d’euros. Le phénomène d’évasion représente 31% de ces dépenses, soit 40 millions d’euros. Il est particulièrement présent au niveau des achats non alimentaires. La moitié des dépenses liées à l’équipement de la maison s’effectue hors de la zone de chalandise. Dans le domaine du non alimentaire, l’évasion s’élève à 32 millions d’euros. L’agglomération de Nevers en capte 64%. A noter que l’évasion s’effectue également hors du département, sur la commune de Moulins (Allier).

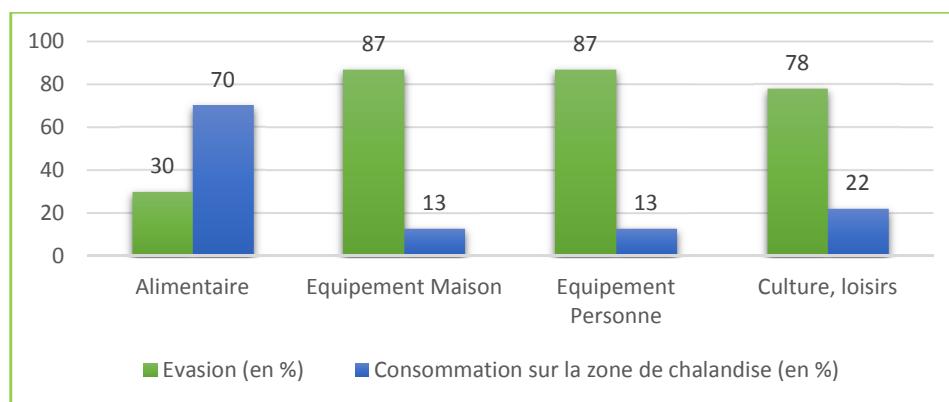
Depuis 2008, l’enseigne « Leclerc Sport » a ouvert ses portes à Decize et propose un large choix de vêtements et équipements sportifs. Le magasin « Centrakor » (décoration et équipements de la maison) a développé sa surface de vente et offre une gamme plus étendue de produits.

Il n'existe aucune grande enseigne de multimédia ou de jouets sur Decize. Les grandes surfaces essaient de combler ces lacunes en proposant des produits de ces secteurs mais cela reste insuffisant pour limiter l'évasion commerciale vers les pôles de Nevers et Moulins.

### *III.4.B.b. Imphy*

Le pôle commercial d'Imphy est constitué de sa propre commune ainsi que la zone commerciale de La Turlurette (Sauvigny les Bois).

La zone de chalandise du pôle commercial d'Imphy (alimentaire et non alimentaire) s'étend sur 5 communes (Beaumont-Sardolles, La Fermeté, Imphy, Saint Ouen sur Loire et Sauvigny les Bois). Le chiffre d'affaire du pôle s'élève à 18 millions d'euros en 2008 dont 79% sont réalisés par les habitants de sa zone de chalandise.



**Statistique n° 9 : Comportements d'achats par famille de produits  
sur la zone de chalandise d'Imphy – 2008**

Source : CCI de la Nièvre

La dépense commercialisable totale s'élève à 35 millions d'euros. Le phénomène d'évasion représente 59% de ces dépenses, soit 21 millions d'euros. L'évasion est supérieure à 85% en termes d'achat non alimentaires du fait de la proximité de l'appareil commercial Neversois.

### III.5. Enseignement

Dans le département de la Nièvre, le nombre d'élèves dans les **écoles maternelles et primaires** est en baisse continue depuis trente ans. 1/3 des effectifs a ainsi disparu entre 1985 et 2015 et chaque rentrée scolaire se traduit par près de 300 élèves en moins.

Cette évolution a contribué au développement des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) dont l'objectif est d'associer plusieurs écoles de faibles effectifs afin de regrouper les élèves par niveau. Mais se pose aussi la question de fermetures de classes voir d'écoles. Depuis 10 ans les villages de Thianges, Saint Germain-Chassenay, Toury Lurcy et Verneuil ont vu la disparition de leurs écoles. A des niveaux différents, sur l'ensemble des autres communes, mêmes les plus importantes la menace de fermeture de classe est récurrente.

Communes	Etablissements scolaires
Avril sur Loire	Pas d'école
Béard	Pas d'école
Champvert	41 élèves école maternelle et primaire (RPI Champvert – Verneuil)
Cossaye	57 élèves école maternelle et primaire (RPI Cossaye – St Germain – Lamenay)
Decize	128 élèves école maternelle Jean de la Fontaine 75 élèves école maternelle et élémentaire Lakanal 122 élèves école maternelle et élémentaire René Cassin 203 élèves école élémentaire Saint Just 69 élèves école maternelle et primaire privée Sainte Marie
Devay	43 élèves école maternelle et primaire
Druy Parigny	22 élèves école maternelle (RPI Druy Parigny – Sougy sur Loire)
Fleury sur Loire	26 élèves école primaire (RPI Fleury sur Loire – Luthenay-Uzeloup)
Imphy	63 élèves école maternelle Le Beuche 85 élèves école maternelle Le Bourg 117 élèves école élémentaire André Dubois 72 élèves école élémentaire Jean Jaurès
La Fermeté	79 élèves école maternelle et primaire
La Machine	97 élèves école maternelle Jacques Prévert 171 élèves école élémentaire Albert Camus
Lamenay sur Loire	Pas d'école (RPI Cossaye – St Germain – Lamenay)
Lucenay les Aix	109 élèves école maternelle et primaire
St Germain Chassenay	Pas d'école (RPI Cossaye – St Germain – Lamenay)
St Léger des Vignes	79 élèves école maternelle 145 élèves école primaire
St Ouen sur Loire	41 élèves école primaire
Sougy sur Loire	41 élèves école primaire (RPI Druy Parigny – Sougy sur Loire)
Thianges	Fermeture de classe en 2009 – enfants scolarisés sur La Machine
Toury Lurcy	Pas d'école
Verneuil	Fermeture de classe rentrée 2017-2018 (RPI Champvert – Verneuil)

Tableau n° 10 : Écoles maternelles et primaires de la CCSN et effectifs (rentrée 2017-2018)

Source : Ministère de l'éducation nationale

Le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais dispose également de trois collèges publics situés à Decize, Imphy et La Machine. Le collège privé Sainte Marie accueille les élèves à Decize.

Etablissement	Collège Decize	Collège Imphy	Collège La Machine	Collège privé Ste Marie Decize	Lycée polyvalent Decize	Lycée professionnel St Léger des Vignes
Effectif année scolaire 2017/2018	426 élèves	253 élèves	114 élèves	98 élèves	498 élèves	79 élèves

**Tableau n° 11 : Collèges et lycées de la CCSN et effectifs (rentrée 2017-2018)**

*Source : Etablissements scolaires concernés*

Pour l'**enseignement secondaire**, le territoire dispose :

- D'un lycée polyvalent à Decize qui prépare :
  - ➔ pour les séries générales aux baccalauréats Littéraire, Economique et Social et Scientifique,
  - ➔ pour la série technologique au baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion,
  - ➔ pour les séries professionnelles au baccalauréat Maintenance des Equipements Industriels et aux CAP Conducteur d'Installations de Production et Employé de Commerce Multi-Spécialité.
- D'un lycée professionnel privé à Saint Léger des Vignes qui prépare :
  - ➔ aux baccalauréats professionnels Accompagnement Soins et Services à la Personne et Esthétique Cosmétique Parfumerie,
  - ➔ au CAP Coiffure.

De nombreux lycéens poursuivent leurs études hors du territoire. C'est notamment le cas pour les élèves d'Imphy qui, proximité oblige, se rendent dans les lycées de Nevers.

Le lycée Maurice Genevoix à Decize propose un BTS Assistant de Gestion PME-PMI (26 élèves année scolaire 2017-2018), l'Institut de Formation pour les Aides-Soignantes de Decize préparant de son côté au concours d'aide-soignante (30 élèves – année scolaire 2017-2018).

Nous constatons une offre de formations **d'enseignement supérieur** peu étoffée sur le territoire, au même titre qu'au niveau départemental. En outre, ce sont majoritairement des BTS qui sont proposés obligeant 80% des bacheliers à quitter la Nièvre (*source : dossier de candidature LEADER du PNSN*) pour poursuivre leurs études. Ils se rendent dans les pôles universitaires de Clermont-Ferrand, Dijon, Paris, Lyon...

### **III.6. Disciplines sportives et activités de pleine nature**

Le territoire recense de nombreuses structures sportives et clubs pour pratiques amateurs ou de plus haut niveau (football, canoé-kayak, rugby, athlétisme...).

Les atouts géographiques et environnementaux du Sud Nivernais favorisent le développement de sports et de loisirs de pleine nature ainsi qu'une nouvelle forme de tourisme. Le territoire est réputé pour ses lieux de pêches (en Loire, étangs ou rivières), sa navigation fluviale, ses itinéraires adaptés aux cyclistes et cyclotouristes (Véloroutes le long des canaux, Eurovél 6, tour de Bourgogne à vélo...), ses itinéraires de randonnée (GR3, chemins de randonnées...).

### **III.7. Pratiques et diffusions culturelles**

Même si le territoire ne possède pas d'équipement culturel de grande capacité, de nombreuses animations et manifestations sont organisées tout au long de l'année avec par exemple Festy'Halles (musiques traditionnelles) et Festi'rue (arts de la rue) à Decize, le festival du Rire de La Machine ou Imphy City Games (jeux vidéos)...

De plus, le territoire possède des associations à caractère culturel très actives participant à la diffusion culturelle par des conférences, pièces de théâtre, concerts... (Université du Temps Libre, Office Municipal de la Culture et des Loisirs de Decize, Association Culture et Loisirs de La Machine...).

L'enseignement artistique est accessible au plus grand nombre avec la présence sur le territoire de trois écoles de musique à Decize, Imphy et La Machine.



**Photo n° 2 : Espace ELODIE de Sougy sur Loire**

Source : site internet de la commune de Sougy sur Loire  
[www.sougysurloire.com](http://www.sougysurloire.com)

Rappelons la présence de l'Espace ELODIE Espace Ludique pour l'Organisation de Divertissements et d'Evènements sur la commune de Sougy sur Loire (copropriété CCSN – commune) qui est un lieu culturel intermédiaire. D'une capacité de 150 personnes cet espace peut accueillir des spectacles vivants (théâtre, danse, concert, cinéma), des manifestations ludiques (fête familiale, raffles, diners, thé dansant), des expositions, des conférences mais aussi des animations accompagnant les temps d'activités périscolaires.

### III.8. Mobilités

La place prédominante de la voiture est incontestable sur le territoire rural du Sud Nivernais, même si les modes de déplacements collectifs sont présents ou se développent. Quelques initiatives existent en matière de covoiturage avec notamment l'instauration d'aires dédiées (2 à Decize).

Le réseau ferroviaire est utilisé que par des étudiants mais aussi par des actifs pour rejoindre leurs lieux de travail. La gare de Decize est la première de Bourgogne totalement accessible aux personnes en situation de handicap pour répondre notamment à l'attente des personnes provenant du foyer des Marizys de La Machine.

Depuis 2011 le transport urbain de Decize (DECIDELA) offre une alternative à la voiture avec 13 rotations par jour et s'étend sur les communes voisines d'Avril sur Loire et Saint Léger des Vignes.

Le Conseil Départemental propose des liaisons avec des lignes dites « de structures » comme Imphy-Nevers ou La Machine-Decize mais la fréquence de passage est faible. Il offre également des « lignes de marché » qui fonctionnent à horaires et arrêts fixes pour une desserte locale généralement hebdomadaire (jour de marché) ainsi que du « transport à la demande » sur réservation où le taxi vient chercher la personne à son domicile.

Aux termes de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, la compétence transport des départements est exercée par les régions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les transports interurbains et depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour les transports scolaires. La région Bourgogne/Franche-Comté a gardé le même fonctionnement que le Conseil Départemental de la Nièvre.

Le Centre Communal d’Action Sociale d’Imphy en convention avec les transports Dufloux a mis en place son propre transport à la demande. Il est opérationnel tous les jours de la semaine, à hauteur d'une demande par personne et par semaine.

Ces systèmes offrent des possibilités de transport au plus grand nombre.



Photo n° 3 : Plaquette de présentation d'une ligne de structure

Source : Région Bourgogne / Franche-Comté

### III. 9. Elimination et valorisation des déchets ménagers

La Communauté de Communes du Sud Nivernais gère en régie directe la collecte des ordures ménagères sur le territoire des communes de Béard, Champvert, Decize, Devay, Druy-Parigny, Imphy, La Fermeté, La Machine, Saint Léger des Vignes, Saint-Ouen sur Loire, Sougy-sur-Loire, Thianges et Verneuil.

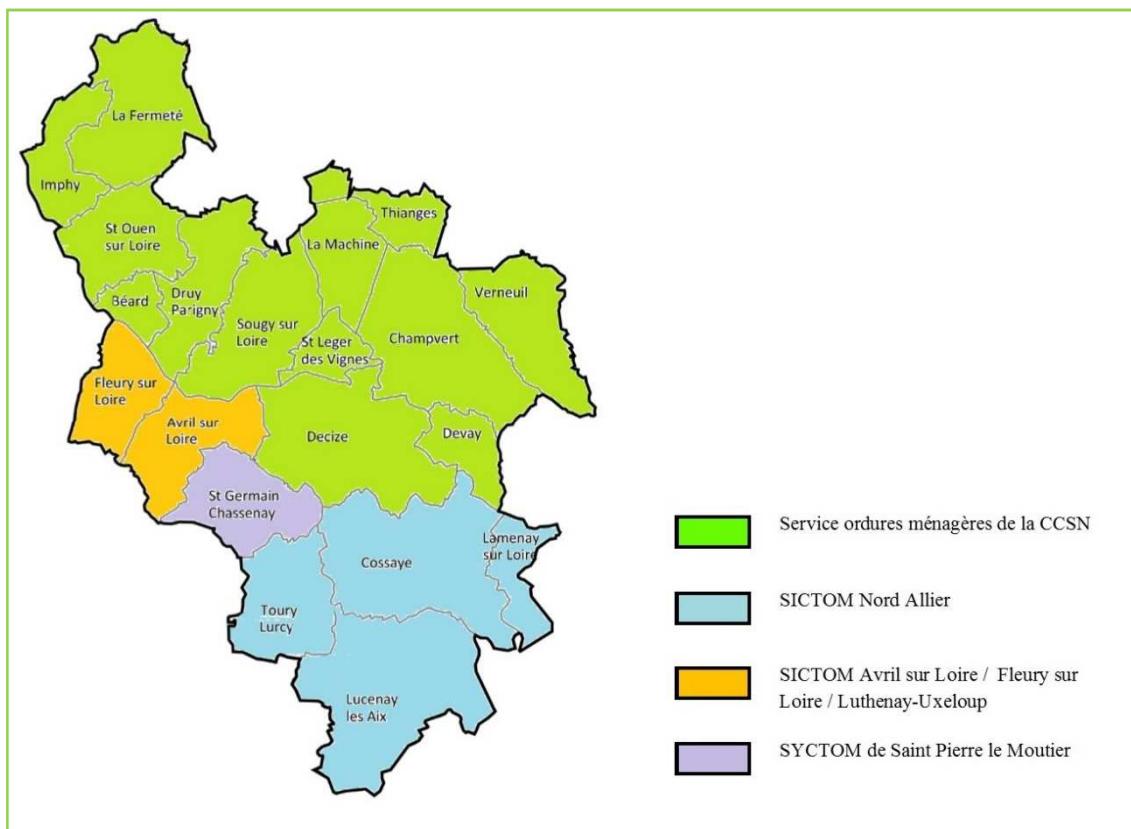
Les habitants de ces communes ont accès aux déchetteries de Champvert et d'Imphy.

Les habitants des communes de Cossaye, Lamenay, Lucenay et Toury-Lurcy dépendent du SICTOM Nord Allier.

Les habitants d'Avril sur Loire et de Fleury sur Loire dépendent du SICTOM d'Avril sur Loire, Fleury sur Loire et Luthenay-Uxeloup.

Les habitants de Saint Germain Chassenay dépendent du SYCTOM de Saint Pierre le Moûtier.

Sur la commune de La Fermeté se trouve une installation de stockage de déchets non dangereux (anciennement appelée centre d'enfouissement technique). L'exploitant gestionnaire du site est la SADE CGTH de Nevers.



Carte n° 10 : Services de collectes et de valorisation des déchets par commune

Source : CCSN

## ELEMENTS A RETENIR



Habitat



Forte proportion de propriétaires  
68.9% (contre 57.70% au niveau national)



Forte proportion de logements  
potentiellement indignes

Entre 6 et 14% (contre 4.9% en Bourgogne)



Santé



3 maisons de santé pluridisciplinaires  
en projet



La CCSN est touchée par la  
désertification médicale

1 seul médecin généraliste permanent à Imphy  
(2<sup>e</sup> ville du territoire)



Commerce  
et  
services

Concentrés dans les pôles



Enseignement



Dans la Nièvre **1/3 des effectifs** de maternelle  
et primaire a disparu entre 1985 et 2015



L'offre d'enseignement supérieur est peu  
étoffée sur la CCSN



Milieu  
associatif



Un tissu associatif dense

## CHAPITRE IV

### ECONOMIE

En 2012, le territoire de la Communauté de Communes comptait 9 132 actifs soit un taux d'activité de 69,1%, taux qui est sensiblement équivalent à la moyenne départementale (69,2%) mais légèrement inférieur à la moyenne nationale (72,8%). Parmi les actifs on distingue 59,7% avec un emploi et 9,4% de chômeurs (tableau 12).

	CCSN		Nièvre		France	
	2012	2007	2012	2007	2012	2007
<b>Ensemble</b>	13 208	13 678	129 372	134 595	41 834 380	41 358 947
<b>Actifs en % dont :</b>	69,1	68,2	69,2	68,7	72,8	71,4
- Actifs ayant un emploi en %	59,7	60	59,9	60,7	63,2	63,2
- Chômeurs en %	9,4	8,2	9,2	8	9,6	8,2
<b>Inactifs en % dont :</b>	30,9	31,8	30,8	31,3	27,2	28,6
- Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,5	6,4	7,6	8,1	10,2	10,9
- Retraités ou préretraités en %	12,9	12,4	13,2	12,2	8,4	8,2
- Autres inactifs en %	11,4	12,9	10	11	8,6	9,5

Tableau n° 12 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Source : INSEE

Deux faits sont cependant à noter :

- Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans est particulièrement important dans le Sud Nivernais avec 49% en 2012 contre 43,4% en France. Corrélaté à un taux de scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans particulièrement faible (33,6%), cela confirme que les jeunes du Sud Nivernais ne suivent pas de longues études et rentrent très jeunes sur le marché du travail.
- Le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans du territoire est inférieur au taux national (38,5% contre 46,6%).

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
<b>CCSN</b>					
<b>Ensemble</b>	13 208	9 132	69,1	7 890	59,7
15 à 24 ans	1 874	919	49	617	32,9
25 à 54 ans	7 820	6 859	87,7	6 077	77,7
55 à 64 ans	3 513	1 353	38,5	1 192	33,9
<b>FRANCE</b>					
<b>Ensemble</b>	41 834 380	30 467 940	72,8	26 435 648	63,2
15 à 24 ans	7 910 623	3 432 939	43,4	2 456 537	31,1
25 à 54 ans	25 667 608	23 188 014	90,3	20 510 778	79,9
55 à 64 ans	8 256 148	3 846 988	46,6	3 468 333	42

Tableau n° 13 : Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par âge en 2012

Source : INSEE

## IV.1. Economie présentielle / économie productive

### IV.1.A. Evolutions des sphères économiques

Les **activités présentielles** sont celles mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Dans une étude nationale menée en 2005 dans la Nièvre, la population présente est supérieure à la population résidente de 8,2 %. La population maximale présente un jour donné (le 5 Août 2005) a été de + 52 % par rapport à la population résidente. Alors que la population présente minimale (31 Mars 2005) a été de - 7,1 %.

Même si la Nièvre n'est pas un département dit « touristique », on peut constater que celle-ci fait partie des 40 départements français qui ont un solde positif sur une année de population présente par rapport à la population résidente. Seulement, pendant quelques jours dans l'année, on voit la population présente être inférieure à la population résidente. Les Nivernais sont attachés à leur territoire au point de ne pas le quitter même pour de courtes périodes. Cette économie ne doit donc pas être négligée car les activités présentielles sont de fait non délocalisables car répondant à un besoin des résidents et à la présence des touristes.

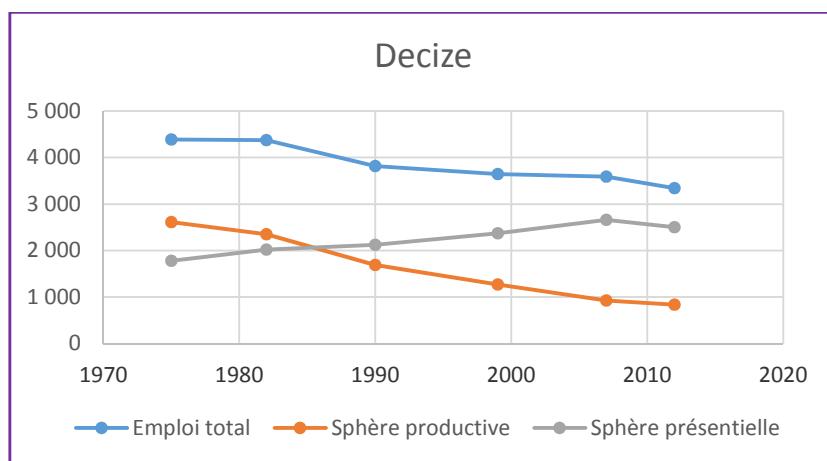
Les **activités productives** sont celles qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Les biens issus des productions industrielles, passées ou présentes, du territoire font partie de cette catégorie : charbon de La Machine, pneumatique de Decize, métallurgie d'Imphy, bouteilles de verre de Saint Léger des Vignes...

Mais ces activités productives peuvent être délocalisées pour de multiples raisons : cout de la main d'œuvre, incitations fiscales, facilités d'approvisionnement, centralisation d'activités de grands groupes...

### IV.1.A.a. Decize

En 2012 la commune de Decize comptait 2.504 emplois pour les activités présentielle sur les 3.342 emplois totaux. Près des ¾ des emplois dépendent de la sphère présentielle malgré le lourd passé industriel de la commune. Le plus gros employeur sur Decize n'est plus l'industriel Kléber (Anvis/SUMIRIKO) mais le centre hospitalier de la ville.

Cette tendance n'est pas nouvelle puisque c'est le cas depuis le milieu des années 80.



**Statistique n° 10 :**  
**Evolution du nombre d'emplois (total et par sphère) à Decize entre 1975 et 2012**

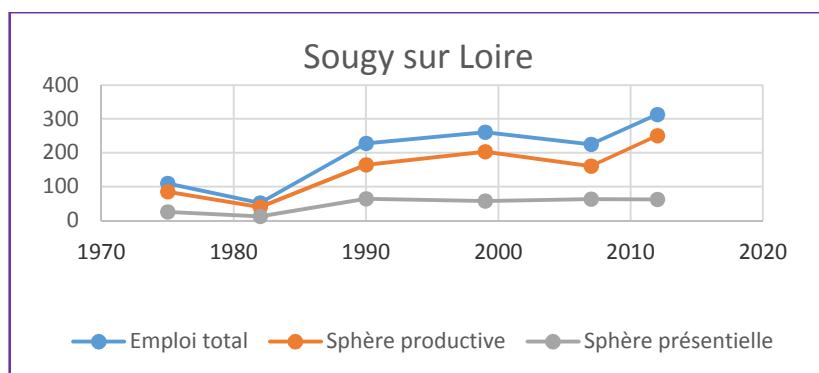
Source : INSEE

### IV.1.A.b. Sougy sur Loire

Pour Sougy sur Loire, sur 313 emplois, seulement 62 (19 %) relèvent de la sphère productive. La progression de l'emploi industriel est due essentiellement au développement de la scierie.

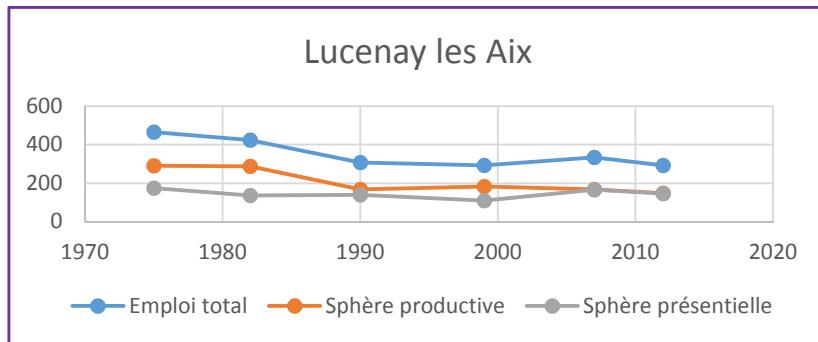
**Statistique n° 11 :**  
**Evolution du nombre d'emplois (total et par sphère) à Sougy sur Loire entre 1975 et 2012**

Source : INSEE



### IV.1.A.c. Lucenay les Aix

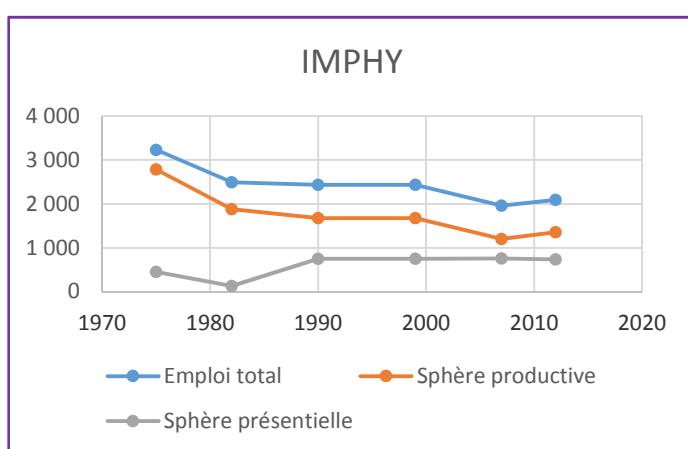
A Lucenay les Aix, les 292 emplois se partagent équitablement.



**Statistique n° 12 : Evolution du nombre d'emplois (total et par sphère) à Lucenay les Aix entre 1975 et 2012**

Source : INSEE

### IV.1.A.d. Imphy



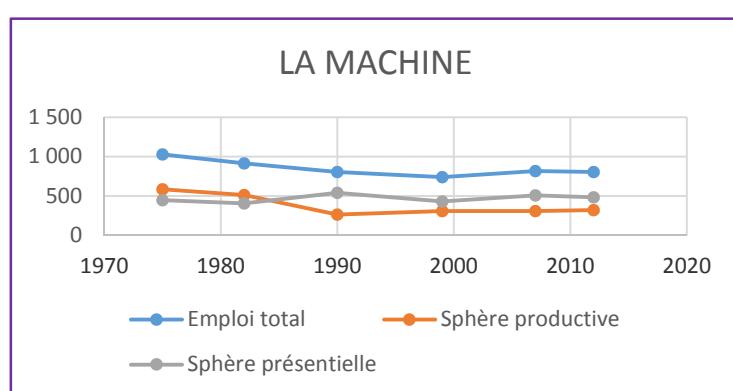
La commune d'Imphy suit une courbe parallèle depuis 1990 entre les emplois totaux et l'emploi de la sphère productive. L'emploi présentiel étant lui stable depuis 25 ans.

**Statistique n° 13 : Evolution du nombre d'emplois (total et par sphère) à Imphy entre 1975 et 2012**

Source : INSEE

### IV.1.A.e. La Machine

Concernant la commune de La Machine, sur les 806 emplois, 485 relèvent de la sphère présentiel soit 60 %. On constate que depuis 15 ans les courbes entre les 2 types d'emplois évoluent de manière presque identique en se stabilisant contrairement à Decize où l'emploi industriel a chuté mais avec une courbe ascendante pour l'emploi présentiel.



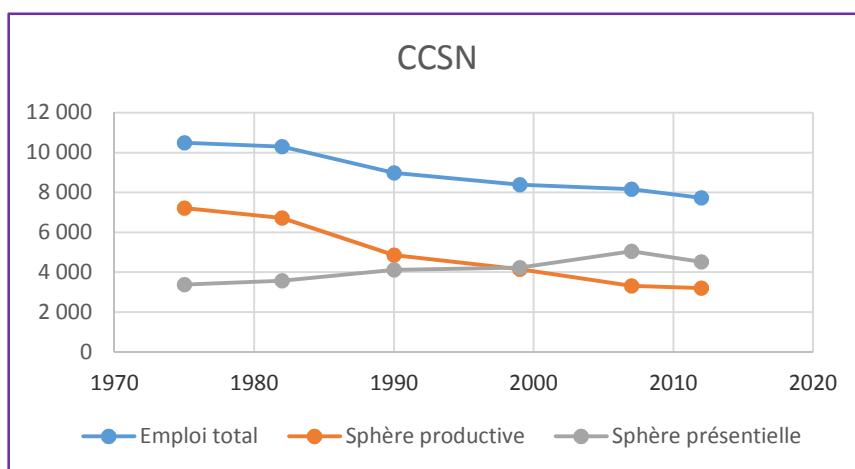
**Statistique n° 14 : Evolution du nombre d'emplois (total et par sphère) à La Machine entre 1975 et 2012**

Source : INSEE

#### IV.1.A.f. Sur l'ensemble de la CCSN

Pour l'ensemble de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, concernant la répartition des emplois entre les sphères présentielle et productive, on constate de 1975 à 2012 :

- une baisse de l'emploi (toutes sphères confondues), passant de 10 485 emplois à 7 726 (-26 %.),
- une baisse de l'emploi de la sphère productive passant de 7 125 à 3 199 emplois (- 44 %),
- une progression des emplois d'activités présentielles, de 3 380 emplois à 4 526 (+ 33 %).



**Statistique n° 15 : Evolution du nombre d'emplois (total et par sphère) sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais entre 1975 et 2012**

Source : INSEE

Sur les 25 dernières années, l'emploi présentiel a évolué de telle manière qu'il représente actuellement 6 emplois sur 10. Le constat est sans appel et démontre que la sphère productive, représente aujourd'hui seulement 40% de l'emploi total.

#### **IV.1.B. Une économie marquée par son passé industriel**

La Communauté de Communes a un passé industriel : activité minière, métallurgie, secteur automobile... Aujourd'hui l'industrie ne représente que 28,4% des emplois, mais cela reste largement supérieur aux données du département (13,9%) et à la part nationale (12,8%).

Cependant le nombre d'emplois industriels sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais diminue d'années en années. Entre 2007 et 2012, le secteur industriel a perdu 250 emplois, soit 10,2 points.

	CCSN		Nièvre		France	
	2012	2007	2012	2007	2012	2007
<b>Ensemble</b>	7 726	8 160	79 689	83 667	26 337 358	26 005 558
<i>En %</i>						
Agriculture	5,1	4,4	6,4	6,5	2,8	3,1
Industrie	28,4	30,0	13,9	15,5	12,8	14,6
Construction	4,8	5,1	7	7	6,9	6,8
Commerces, transports Services divers	28,5	26,3	37,8	36,9	46	45
Administration publique, enseignement, santé	33,2	34,1	34,9	34,1	31,4	30,5
Action sociale						

**Tableau n° 14 : Nombre d'emplois selon le secteur d'activité – comparaison entre 2007 et 2012**

Source : INSEE

Les chiffres concernant le domaine de la construction sont assez stables et sont proches de la tendance observée au niveau national.

L'agriculture occupe une proportion plus importante qu'au niveau national : 5,1% contre 2,8%. C'est d'ailleurs avec le secteur commerces, transports et services divers, le seul à voir sa proportion augmenter entre 2007 et 2012. Sans pour autant avancer que leurs nombres d'emplois augmentent, ces deux domaines voient la part de leurs effectifs se conforter ou tout du moins se stabiliser sur l'ensemble des emplois, tous secteurs d'activités confondus. Malgré cette tendance le secteur commerces, transports et services divers ne représente que 28,5% des emplois alors que la moyenne française est de 46%.

Les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale comme évoqué précédemment, perdent de nombreux emplois. Fermetures de classes, restrictions budgétaires... peuvent expliquer, en partie, ce constat.



**Photo n° 4 : Puits Schneider / des Minimes de La Machine**

Source : collection Musée de la Mine de La Machine

## IV.1.C. Un territoire façonné par l'agriculture

	CCSN		Région Bourgogne/Franche Comté		France	
	Total	%	Total	%	Total	%
Agriculture, sylviculture, et pêche	109	14,7	25 997	10,4	393 456	6

**Tableau n° 15 : Etablissements actifs pour le secteur « agriculture, sylviculture et pêche » au 31 décembre 2015**

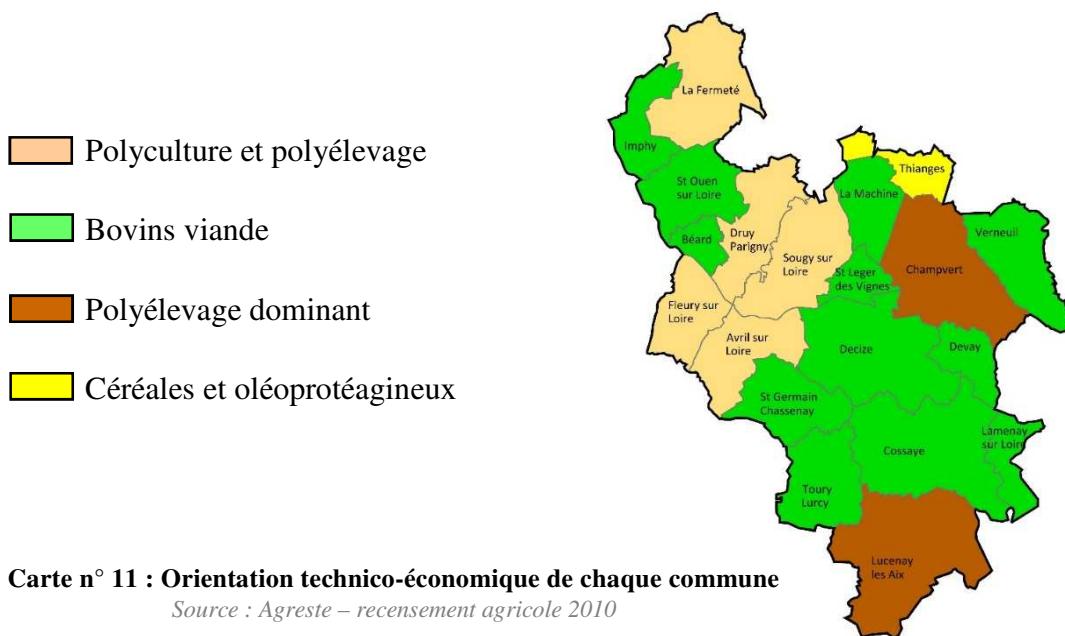
Source : INSEE

L'agriculture n'est pas le secteur dominant du territoire mais tient une place particulière. La Surface Agricole Utilisée (SAU) représente 54% du département de la Nièvre.

14,7% des établissements de la Communauté de Communes au 31 décembre 2015 dépendent du secteur « agriculture, sylviculture et pêche », contre 10,4% pour la région Bourgogne-Franche Comté et 6% au niveau national.

89,6% des établissements agricoles du territoire n'ont pas de salariés et concernent seulement le chef d'exploitation et co-exploitant (**Source INSEE / CLAP**). La catégorie des chefs d'exploitations et co-exploitants, comme le reste de la population, tend à vieillir : la part des moins de 40 ans a diminué de 4,8% entre 2000 et 2010.

Les exploitations sont de moins en moins nombreuses : entre 2000 et 2010, 83 exploitations ont disparu ce qui représente une diminution de 24,90% sur le territoire de la CCSN. Mais ces dernières sont de plus en plus grandes car sur la même période on constate une augmentation de 37,25% de la SAU moyenne par exploitation (**données du recensement agricole de 2010**).



## **IV.2. Favoriser l'implantation et le développement des petites et moyennes entreprises**

### **IV.2.A. Répondre aux besoins des entreprises / emploi formation**

La Communauté de Communes du Sud Nivernais est depuis 2012 certifiée « Point d’Accueil Economique » (PAE) par le Conseil Départemental de la Nièvre. Les PAE accompagnent au quotidien les porteurs de projets dans l’analyse des besoins, la mobilisation des interlocuteurs, le suivi avant et après l’installation... grâce à leurs connaissances des opportunités et du territoire. C’est un accueil personnalisé et gratuit ainsi qu’un relais auprès des partenaires techniques (chambres consulaires, boutique de gestion...).

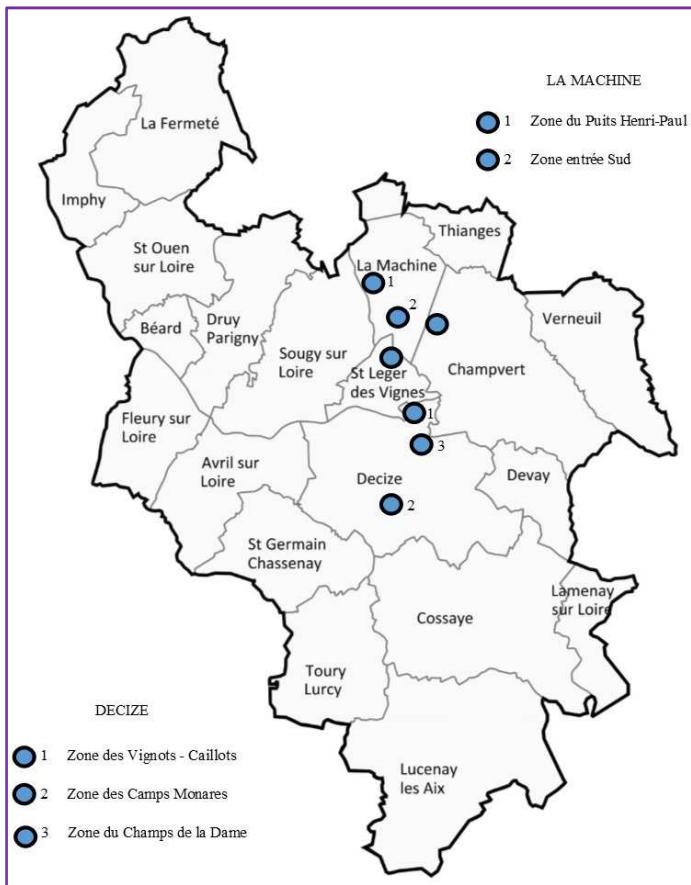
La Communauté de Communes soutient financièrement depuis de nombreuses années la Maison de l’Emploi et de la Formation installée dans le centre-ville de Decize. Il s’agit d’un lieu-ressource offrant un service d’information personnalisé sur l’emploi et la formation. Les usagers ont un libre accès sur : les métiers et les secteurs d’activités, les droits à l’emploi et à la formation, l’offre de formation professionnelle, la création et la reprise d’entreprise ou sur l’activité économique locale. Différentes structures sont présentes dans les locaux de manière permanente ou proposent des permanences : Mission Locale, Cap Emploi, CIBC 58 (Centre de Bilans de Compétences de la Nièvre), ARIQ BTP 58 (association paritaire pour l’insertion durable des demandeurs d’emploi dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics), BGE (ex Boutique de Gestion), IFAC (Institut de Formation, d’Animation et de Conseil), l’Armée, PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)...

Le territoire dispose sur la commune de Decize de l’une des quatre antennes du Pôle emploi de la Nièvre ce qui permet d’être au plus près des entreprises et des demandeurs d’emploi.

### **IV.2.B. Espaces d’activités multiples mais anarchiques**

#### ***IV.2.B.a. « Poches d’activités »***

Certaines activités se sont regroupées en un même lieu, sans que l’on puisse parler de zones d’activités ou zones industrielles soit par manque d’organisation de l’espace ou par un nombre d’entreprise limité. On parlera ici plutôt de « poches d’activités ».



**Carte n° 12 : « Poches d'activités » sur le territoire de la CCSN**

Source : CCSN

#### ***IV.2.B.a.1. Zone du Puits Henri-Paul à La Machine***

Les terrains de l'ancien puits de mine accueillent trois entreprises :

- Un contrôle technique (Autosur),
- Une entreprise de maçonnerie (Tradistyle),
- Une entreprise de chaudronnerie (EULR Simonin).

#### ***IV.2.B.a.2. Zone entrée Sud de La Machine***

Au cours de l'année 2017, l'entrée Sud de la ville de La Machine s'est métamorphosée. Un rond-point sur la route départementale 34 reliant l'ancienne cité minière à Decize marque l'entrée de ville et permet de desservir la grande surface Intermarché de la ville. Celle-ci vient de déménager dans un nouveau bâtiment passant ainsi de 1 000 à 1 500m<sup>2</sup> de surface de vente.

Les Merrains de Bourgogne (propriété de la SARL Beauvois Frères basée à Neuvy sur Loire) actuellement nichés sur le site de la scierie BBF (Bongard Bazot & Fils) déménageront également à l'entrée sud en 2018. Un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> avec accès direct sur le rond-point permettra l'essor de leur activité en toute indépendance et redonnera tout son espace à la scierie.

#### ***IV.2.B.a.3. Zone du Pré-Charpin à Champvert***

La zone du Pré-Charpin se trouve sur la commune de Champvert mais son accès ne peut se faire que par la ville de La Machine. Située en lieu et place de l'ancien lavoir à charbon, cette zone reculée des habitations est idéale pour les activités présentes :

- Humus Innovation (fabrication de produits azotés et engrais),
- L.P.C. (mortiers et bétons secs),
- SPCI (Sablage Peinture Carrosserie Industrielle).

#### ***IV.2.B.a.4. Zone Artisanale de la Chaume aux Sables à Saint Léger des Vignes***

Située à proximité de la RD 34 qui relie Saint Léger des Vignes à La Machine, à l'orée de la forêt des Minimes, la zone accueille une entreprise du domaine électrique ERCAEE (Etude Réalisation Câblage Automatisme Electrique) et les bâtiments de l'ancienne entreprise GTE (Groupement Technique d'Electricité) qui est en cours de liquidation.

A proximité immédiate se trouve également le siège des transports Gonin (80 employés dont 40 à Saint Léger des Vignes) et un garage (automobiles et deux roues).

#### ***IV.2.B.a.5. Zone des Vignots – Caillots à Decize***

Les zones des Caillots et des Vignots se trouvent dans le prolongement l'une de l'autre, le long du Canal du Nivernais.

Les Caillots accueillent les entreprises Sumiriko (Rubber Compounding France, industry France et SD France – ex usines Kléber/Anvis). Longtemps le premier employeur de la commune, l'usine compte désormais environ 300 employés.

Aux Vignots, on retrouve un constructeur de pavillons (pavillons Meuniot), une clinique vétérinaire (Touresse-Gantier), un laboratoire de biologie médicale, une entreprise de maçonnerie (Iglésias Patrick), un cabinet d'expert-comptable (ETC Expertise et Technique Comptables) ainsi que le centre de tri postal.

#### ***IV.2.B.a.6. Zone des Champs Monares à Decize***

Cette zone regroupe des activités variées telles que le travail du métal et de sa décoration avec Décométal, la distribution de combustible et de fioul avec Lagarde ou encore dans la vente et le montage de pneumatiques (Bill Pneu).

#### *IV.2.B.a.7. Zone du Champ de la Dame à Decize*

Cette zone rassemble des activités commerciales et de services diverses, avec notamment :

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Le Pôle Emploi,
- Des magasins (Marché aux affaires, Abri du pêcheur),
- Un garage / vendeur de pneumatique (Best Drive),
- Des entreprises du bâtiment (C Pro Travaux, Airthemis, et Agenda Diagnostic (local en construction)).



**Carte n° 13 : Zones d'activités et industrielles sur le territoire de la CCSN**  
Source : CCSN

#### *IV.2.B.b. Zones avec un développement peu cohérent*

La Communauté de Communes du Sud Nivernais compte plusieurs espaces à vocation économique et notamment plusieurs zones d'activités, qui, fruits de la tradition industrielle du territoire, se sont développées sur le lieu même d'une ancienne activité. Ces espaces sont peu cohérents car situés à proximité de lieux d'habitation ou rassemblant des activités très diverses.

##### *IV.2.B.b.1. Zone des Petits Champs à Imphy*

La zone des Petits Champs se trouve à l'entrée sud d'Imphy, le long de l'axe principal traversant la ville. D'une superficie de 5 hectares, elle accueille des activités très diverses.

Actuellement se trouve :

- Les ateliers municipaux,
- Une déchetterie,
- Un contrôle technique Autosur,
- Un supermarché et une station-service Atac,
- L’entreprise Eon (conditionnement et emballage bois),
- Les transports Daniel Grenin,
- La société Altéad (levage-manutention, transport, transport exceptionnel),
- Le dépôt d’une entreprise de travaux publics,
- Le comité des inter-entreprises du site des aciéries d’Imphy.

La future maison de santé pluridisciplinaire ( $\approx 5\,000\text{ m}^2$ ) ainsi qu'une entreprise d'ambulance et une station de lavage (sur  $\approx 7\,100\text{ m}^2$ ) vont prochainement s'installer sur la zone.

#### *IV.2.B.b.2. Zone du Port de La Copine à Champvert*

Ancien Port de chargement du charbon des mines de La Machine, la zone du Port de La Copine accueille :

- L’Union Départemental des Premiers Secours de la Nièvre,
- Une entreprise de mécanique industrielle (Mécanique Gagnard Précision),
- Une entreprise de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie (Steel Inox métal),
- Une déchetterie,
- Une entreprise de mécanique industrielle de précision (en cours d’installation),
- Des habitations.

La zone va prochainement retrouver sa fonction de port, avec la création d'un Centre Technique Fluvial (CTF) par la Communauté de Communes. Il offrira des services portuaires de maintenance et d'hivernage de bateaux à sec grâce à une zone de manutention (rampe de mise à l'eau, cale sèche, équipement de manutention...) et une zone technique (aire de carénage, zone brico-bateaux, hangar de stockage, atelier, magasin d'accastillage...).

L'objectif du projet d'aménagement du Port de la Copine en Centre Technique Fluvial est de concevoir un pôle technique destiné à compléter l'offre de services pour les navigateurs et professionnels des bassins de navigation du canal du Nivernais et du canal Latéral à la Loire qui sont à proximité. Le Port de La Copine sera complémentaire du Port de La Jonction de Decize qui offre les prestations touristiques (Port, capitainerie, hôtel, restaurant...).

Dans une perspective de développement global de la filière nautique, en complément des aspects touristiques (Port de Decize) et de services (Centre Technique Fluvial), la CCSN va engager des travaux pour la construction d'un bâtiment, sur le site du Port de la Copine, dédié à l'emploi/formation de la filière nautique.

Le secteur de la réparation et de la maintenance nautique laisse entrevoir de nouveaux métiers nécessitant des besoins en main d'œuvre et qualifications, et donc de formation. En effet, l'activité fluviale dans notre région demande et demandera des besoins de main d'œuvre qualifiée sur ces domaines.



**Photo n° 5 : Port de La Copine de Champvert**

Source : CCSN

Dans ce secteur, la demande de certains profils de qualification n'est pas suffisante. Souvent méconnus, il y a nécessité à promouvoir ces métiers auprès d'un large public et de faciliter la mise en place de différentes filières de formations potentielles.

Un projet de formation « maintenance nautique » est porté par le lycée polyvalent Maurice Genevoix de Decize, en vue d'une ouverture à la rentrée scolaire 2018. Cette formation, vise à préparer à un bac professionnel puis à terme à un BTS. Le recrutement des élèves se fera dans un large rayon dépassant les limites régionales, d'autant qu'aucune formation similaire n'existe dans un département non-littoral.

#### *IV.2.B.b.3. Zone des Glénons et des Fontaines Douces à La Machine*

L'industrie minière a fortement marqué le territoire de la commune de La Machine. A la fermeture de l'exploitation dans les années 70, des entreprises se sont installées en lieu et place des anciens puits de mine. Ce qui a entraîné une multiplication des lieux d'activité mais avec parfois une seule entreprise.

La zone des Glénons se situe au sud-est de la ville, en retrait des habitations. Elle accueille deux entreprises :

- Une entreprise de luminaire (Sonimétal),
- Une entreprise d'outillage de presse et mécanique de précision (Mignon).

La zone des Fontaines Douces se situe dans la continuité de celle des Glénons. Deux entreprises créées au moment de la fin de l'exploitation minière se trouvaient sur celle-ci avant de fermer à leur tour. Les terrains et bâtiments ont été rachetés par les collectivités (Communauté de Communes, commune et Conseil Départemental) afin de faciliter l'installation d'activités et de rationaliser la zone.

Aujourd'hui sont présents aux Fontaines Douces :

- L'entreprise BBF (Bongard Bazot et Fils) qui stocke et fait sécher du bois pour sa scierie se trouvant à proximité,
- L'entreprise Vigobloco (produits fabriqués en béton),
- TPB France (sols et revêtements).



**Photo n° 6 : Entreprise Vigobloco sur la zone des Fontaines Douces de La Machine**

*Source : CCSN*

#### *IV.2.B.c. Zones avec un aménagement concerté*

##### *IV.2.B.c.1. Zone Industrielle de Tinte à Sougy sur Loire*

Située à proximité de la RD 981 qui relie Decize à Nevers via Imphy, cette zone industrielle accueille principalement la scierie Bois et Sciage de Sougy sur Loire (180/185 employés).

D'autres entreprises industrielles présentes sur la zone ont fermé (Constructions Métalliques du Centre (CMC), Bona Sabla...) laissant des terrains et bâtiments à l'abandon, sources de pollution et d'insécurité.

La zone industrielle de Tinte est particulièrement adaptée à une activité industrielle ayant besoin de place et d'éloignement des quartiers d'habitation.

#### ***IV.2.B.c.2. Zone d'activités du Four à Chaux à Decize***

La zone du Four à Chaux se situe à l'entrée Est de Decize à l'embranchement de la RD 981 qui va de Nevers à Autun-Beaune et de la RD 979 qui dessert Bourbon Lancy-Mâcon.

Cette zone d'activité, d'environ 65 hectares comprend une 1ère tranche de 14 hectares, entièrement aménagée composée de 15 à 17 lots. Les entreprises peuvent s'installer de suite et bénéficient d'un environnement agréable et équipé de tous les aménagements nécessaires (voirie, eau, assainissement, téléphone, fibre optique, électricité moyenne tension...).

Créée par la Communauté de Communes en 2008, elle permet d'accueillir les entreprises en leurs proposant des parcelles de tailles variées, accessibles, équipées, à un prix attractif.

Actuellement, sont présents :

- Les ateliers techniques de la Communauté de Communes,
- Un garage (Ford),
- Une entreprise de couverture (Maloigne),
- Un cabinet comptable (CER France),
- Une entreprise électrique (L'EE),
- Une entreprise de fabrication de mobilier en béton (Taporo).

Fin 2017, trois entreprises intervenant dans les domaines des services et des travaux publics ont acté leur volonté de s'implanter sur la zone.

Des projets de cogénération biomasse et de parc photovoltaïque sont à l'étude.



**Photo n° 7 : Terrains disponibles sur la zone du Four à Chaux**

Source : CCSN

## IV.2.C. Entreprises sur secteur spécialisé et/ou innovant situées hors zone

### IV.2.C.a. La Métallurgie à Imphy

Le secteur de la métallurgie à Imphy propose de nombreux emplois directs avec ses usines aux habitants d'Imphy et plus largement. Avec près de 1 000 salariés c'est le plus gros pourvoyeur d'emplois du Sud Nivernais et son rayonnement se ressent de Nevers à Decize.

Ce secteur qui façonne le paysage Imphycois, s'articule autour de trois entreprises :

- ApéramAlloys-Imphy (737 salariés dont 39 au centre de recherche) est un acteur de premier plan dans les alliages de nickel et les aciers inoxydables spéciaux,
- Aubert et Duval (environ 180 salariés) qui a une activité de forge, estampage, matriçage et métallurgie des poudres,
- Ugitech (100 à 199 salariés) est un leader mondial des produits longs en acier oxydable (barres, fils machine et fils tréfilés).

Le groupe Aperam Alloys Imphy dispose également sur la commune du Centre de recherche et développement Pierre Chevenard (Directeur des recherches d'Imphy de 1910 à 1954). Ce dernier permet un contact étroit avec les clients, par l'intermédiaire de ses ingénieurs et avec le monde scientifique grâce à ses chercheurs, de développer depuis plus d'un siècle de nouvelles techniques et de nouveaux alliages destinés à des applications sans cesse renouvelées.

De nombreux emplois indirects dans des domaines très variés tels que les transports, les commerces, les services aux employés (cantine, garderie...), l'entretien, la valorisation des déchets... découlent du secteur de la métallurgie.

Les entreprises se trouvent au cœur même de la ville, entre la Loire et l'axe principal desservant la commune. La ville s'est créée et vit autour des usines.



**Photo n° 8 : Centre Bourg d'Imphy et ses usines**  
Source : Ville d'Imphy

#### *IV.2.C.b. RCR Production France à Fleury sur Loire*

L’usine située à Fleury sur Loire est un établissement secondaire de RCR Production France installé dans la Drôme. L’activité principale du site nivernais qui emploie une quinzaine de salariés, est la fabrication de durcisseurs pour sols industriels, pour des bâtiments industriels ou des surfaces commerciales ou l’Armée. L’usine s’est par ailleurs spécialisée, dans les bétons décoratifs, notamment destinés aux particuliers.

Les produits fabriqués à Fleury sur Loire partent dans tout l’hexagone, et aussi, pour 50 % d’entre eux, plus loin : en Allemagne, Europe du nord, également en Russie, Biélorussie, à la Réunion, l’Île Maurice, et, occasionnellement, en Chine et en Corée du Sud.

#### *IV.2.C.c. Nipro Pharmapackaging France à Lucenay les Aix*

L’usine de Lucenay les Aix est un établissement secondaire du groupe Nipro Pharmapackaging France. Elle fabrique et façonne des articles en verre et notamment des ampoules pharmaceutiques grâce à ses 72 salariés.

#### *IV.2.C.d. SARL Bouillet frères à Avril sur Loire*

L’établissement se situe au lieu-dit Les Bruyères de Crecy à Avril sur Loire et emploie 7 salariés. L’entreprise propose la vente des aciers au détail, la découpe de la tôle plate et un magasin de quincaillerie. Depuis 2005 elle propose également la fabrication de bacs acier pour la couverture et le bardage des bâtiments. Une nouvelle agence dans l’Allier à Montluçon a vu le jour en 2014.

#### *IV.2.C.e. Carrières à Saint Ouen sur Loire et à Decize*

La carrière de Saint Ouen sur Loire est ouverte depuis 1983 et produit du gravillon de Loire et du sable alluvionnaire. Elle dispose d’une autorisation d’exploitation jusqu’en 2030 qui lui permet d’exploiter jusqu’à 190 000 tonnes par an. Ces matériaux servent principalement à la fabrication de béton. Les clients principaux de la carrière sont locaux sur Nevers, Decize et Luzy et des particuliers. La carrière fait partie du groupe Lafarge et emploie 6 personnes à Saint Ouen sur Loire.

Une sablière qui emploie 3 personnes est également présente sur la commune de Decize, route d'Avril sur Loire. Elle produit des sables, cailloux et granulats de Loire et fait partie du groupe Holcim.

#### *IV.2.C.f. Transports*

Le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais est marqué par d'importantes entreprises des transports, qui opèrent sur le secteur et bien au-delà :

- Le transport de personnes (taxi/ambulances) est globalement l'affaire d'une seule entreprise sur le Sud Nivernais qui emploie 50 salariés et dispose de sites à Decize, Imphy et La Machine,
- Transport de marchandises : les transports Charrier à Decize (50 salariés) et Daniel Grenin SAS (28 salariés),
- Transport scolaire / de voyage : SARL Gonin qui emploie 40 personnes à Saint Léger des Vignes (siège social) et 40 personnes sur ses sites d'exploitation de Luzy et Saint Saulge.

### **IV.3. Energies renouvelables : gage de développement économique**

La Communauté de Communes du Sud Nivernais possède des richesses naturelles qui l'ont fait prospérer comme les Mines de charbon de La Machine, les mines de Kaolin de Fleury sur Loire, la Marne de Verneuil, le sable de la Loire.... Ces activités ont lentement décliné mais d'autres ressources constituent une richesse qui ne demande qu'à être exploitées ou développées.

#### **IV.3.A. La filière bois**

La filière bois est bien représentée sur le territoire avec trois unités :

- La scierie Bois et Sciages de Sougy installée en 1986 à Sougy sur Loire (180 salariés). Elle fait partie du groupe MONNET SEVE SOUGY qui est l'un de leader européen du sciage de résineux,
- La scierie BBF créée en 1999 sur La Machine (25 salariés),
- La société Merrains de Bourgogne depuis 2005 (une dizaine de salariés).



**Photo n° 9 : Bois et sciage de Sougy sur Loire**

*Source : Le Journal du Centre*

La filière bois prend de multiples formes : la coupe du bois, la transformation, le séchage, le traitement, la valorisation des connexes de bois, fabrication...



**Photo n° 10 : Chaufferie Biomasse de Decize**

*Source : CCSN*

La Communauté de Communes du Sud Nivernais est à l'origine de la création de la chaufferie biomasse installée route d'Avril sur Loire à Decize et de son réseau de chaleur. Celle-ci permet d'alimenter le collège-lycée Maurice Genevoix, la zone pavillonnaire du Faubourg d'Allier, l'hôpital, le Port de la Jonction... soit l'équivalent de 900 appartements de type F3, grâce à une chaudière de 2 MW.

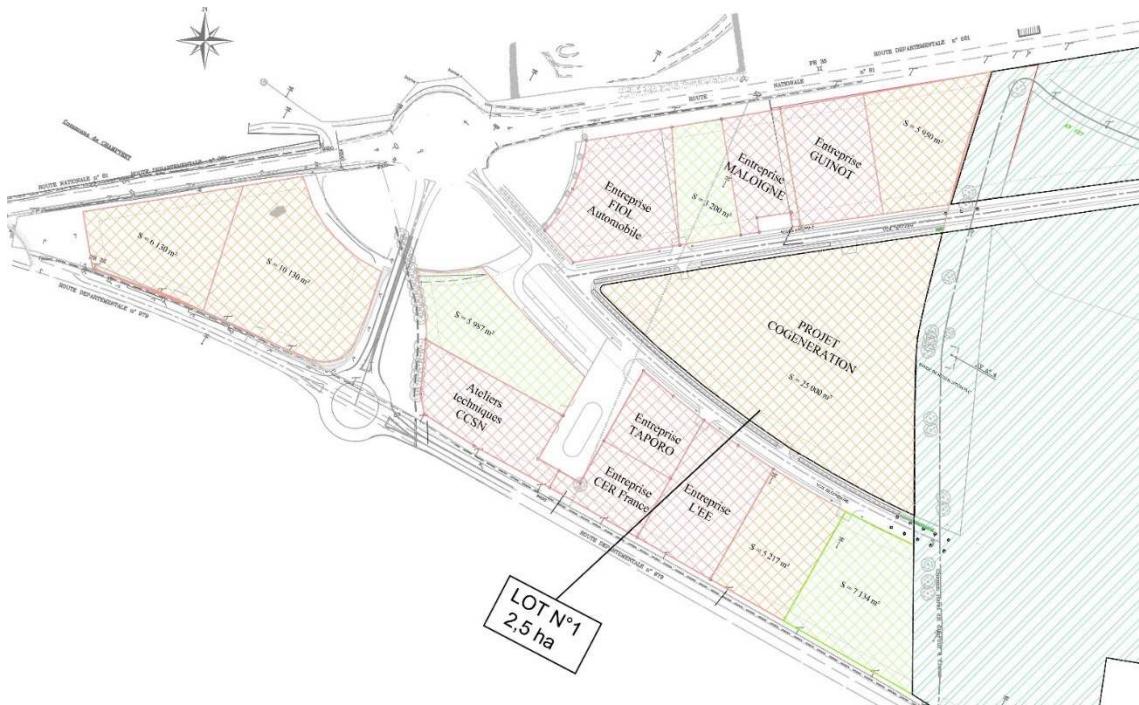
En juin 2006, la Communauté de Communes entre Loire et Forêt a été labellisée Pôle d'Excellence Rurale (PER) avec pour objet le développement du Pôle Bois de La Machine. Le PER a apporté un soutien aux entreprises déjà présentes sur la commune et a permis de porter en 2011 un projet de création d'une centrale biomasse sur la zone des Fontaines Douces pouvant produire 5,7 mégawatts électriques et 9 mégawatts destinés au chauffage de serres pour la production de fleurs coupées. Ce projet n'a pu aboutir à cause de contraintes minières du sous-sol.

Compte tenu de son potentiel de terrains à vocation industrielle disponibles sur la zone du Four à Chaux, des industriels ont sollicité la CCSN pour le développement de projets biomasse. Suite à ces contacts, la CCSN finalise, sur une parcelle de 2,5 ha, le développement de deux projets simultanés :

- la création d'une plate-forme bois, opérationnelle en 2018, pour approvisionner les besoins biomasses locaux,
- une usine de cogénération biomasse avec mise en place d'une unité de production de granulés de bois pour servir le marché domestique local.

Ce projet de cogénération biomasse s'inscrit dans le cadre de l'appel d'offres CRE 5 (2ème tranche) et la CCSN a déposé un dossier en date du 31 août 2017. La CRE est la Commission de Régulation de l'Energie qui est l'autorité administrative indépendante en charge du bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en France.

Un industriel européen, acteur reconnu dans la production d'énergie biomasse a confirmé son engagement quant à la réalisation de l'unité de cogénération en apportant des garanties sur la fourniture des besoins en biomasse et l'achat de la chaleur.



Carte n° 14 : Plan de la zone du Four à Chaux avec le projet de Cogénération

Source : CCSN

### IV.3.B. Le développement des énergies renouvelables

La force du courant de la Loire est valorisée avec la centrale hydro-électrique installée sur le barrage de Decize-Saint Léger des Vignes. L'eau de Loire est exploitée pour produire de l'énergie depuis 1836 et l'actuelle centrale fonctionne depuis 1987. La production électrique annuelle est en moyenne de 15 000 kWh ce qui représente la consommation annuelle de 6 800 foyers (hors chauffage).

Sur la Commune de Devay le GAEC des Plots a choisi de développer une unité de méthanisation pour chauffer le poulailler de l'exploitation et une dizaine d'habitations du village. Lancée en 2012, le processus de méthanisation engendre un biogaz faisant fonctionner deux moteurs de cogénération de 150 et 350 kW électriques permettant de produire de l'électricité et de la chaleur.

Sur la Commune de Verneuil (et de Charrin, hors CCSN) c'est l'énergie solaire qui est valorisée avec la mise en service en 2017 d'un parc de 69 ha de panneaux photovoltaïques. C'est le deuxième plus important parc en la matière installé en France. 100 000 panneaux orientés sud ont été aménagés pour une production attendue de 12 mégawatts.

Trois autres projets de parcs photovoltaïques sont à l'étude :

- sur la zone du Four à Chaux sur 15,26 ha. Le porteur de projet envisage un dépôt de demande de permis de construire pour le mois d'octobre 2017,
- deux terrains de la zone des Glénons / zone des Fontaines Douces pourraient prochainement accueillir des projets de centrales photovoltaïques : l'ancienne décharge, d'une contenance de 12,5 ha, et un terrain appartenant à la CCSN d'environ 20 ha.

Ce développement des énergies renouvelables contribuera à augmenter la production d'électricité sur le territoire.

Actuellement 10 475 foyers sont présents sur le territoire de la CCSN. La consommation électrique moyenne d'une maison de 150 m<sup>2</sup>, sans chauffage électrique, s'établit à 2 200 kWh.

La production d'électricité des installations existantes se décompose comme suit :

- barrage hydroélectrique Saint Léger-Decize : soit l'équivalent de 6 800 foyers,
- champ photovoltaïque à Verneuil : soit l'équivalent de 15 450 foyers.

La puissance hydraulique et photovoltaïque installée fournit donc l'équivalent de 22 250 foyers, soit 2 fois le nombre de foyers de la CCSN.

Avec les projets en cours d'étude, c'est l'équivalent de 36 700 foyers qui pourraient être couverts par le mix énergétique, soit 3,4 fois la population de la CCSN :

- cogénération biomasse du Four à Chaux : soit environ 3 090 foyers,
- photovoltaïque à Decize et La Machine : soit environ 11 360 foyers.

## **IV.4. Le Tourisme : une économie émergente mais à structurer**

### **IV.4.A. Des lieux touristiques « historiques »**

#### **IV.4.A.a. Le Stade Nautique de Decize**

Lieu Decizois incontournable, le Stade Nautique accueille touristes et locaux depuis 1954. Aménagé conjointement par la Ville et par l'Office de Tourisme, l'espace de loisirs de la pointe des Halles s'étend sur les bords de la rivière Aron. La pêche et la baignade ont fait la réputation du site dès son ouverture.

Depuis 2002 la baignade n'est plus autorisée à cause d'une qualité de l'eau non satisfaisante. Le Stade Nautique a dû se renouveler pour garder son attrait.



**Photo n° 11 : Aire de jeux aquatiques**

Source : CCSN



**Photo n° 12 : Bateaux électriques à louer**

Source : CCSN

La Communauté de Communes du Sud Nivernais, nouveau gestionnaire, a aménagé en 2012 une aire de jeux aquatiques (aquatoons), a développé les aires de jeux, et propose de nouveaux services :

- un quai d'embarquement avec sa flotte de bateaux électriques et d'embarcations à pédales destinés à la location pour une paisible promenade sur la Vieille Loire et l'Aron,
- un terrain de volley-ball,
- un bar et restaurant avec terrasse ombragée,
- un golf miniature (*18 trous*) avec éclairage,
- deux aires de jeux pour les enfants (1 à 6 ans et pour les plus de 6 ans),
- des jeux d'eau (Aquatoons).

#### IV.4.A.b. Le Musée de la Mine et l'Etang Grenetier de La Machine

La ville de La Machine a été créée et façonnée par 300 ans d'exploitation minière. Avant même la fermeture de la Houillère, dès 1970 des mineurs se sont réunis avec l'idée de conserver à La Machine les vestiges de leur métier. L'idée d'un Musée technique et industriel est novatrice pour l'époque.

Les Mines de La Machine ont fermé en 1974 et le Musée a été officiellement inauguré en 1983 par M. Bérégovoy. Installé dans l'ancien siège de la Houillère dans le bourg de la ville, il est complété depuis 1987 d'une visite guidée des galeries du Puits des Glénons. Longtemps régi par la commune de La Machine, il est depuis 2005 sous gestion communautaire. Il accueille en moyenne 7 000 visiteurs par an.



**Photo n° 13 : Musée de la Mine**

Source : CCSN

**Photo n° 14 : Puits des Glénons**

Source : CCSN

La Communauté de Communes a créé deux circuits urbains avec balisage et panneaux explicatifs pour compléter la visite du Musée. Ils emmènent les visiteurs à la découverte des anciennes cités minières et monuments construits par la Houillère (église, mairie, écoles...).

L'Etang Grenetier est un autre vestige de la Mine qui a trouvé une vocation touristique.

Cet étang, créé grâce à une digue en 1814, est artificiel. Il servait à alimenter en eau un lavoir à charbon.

La Commune décida la réhabilitation du site en 1987 et la valorisa d'un espace de loisirs, de détente, d'un camping 2 étoiles de 10 places, d'une guinguette qui surplombe le plan d'eau où la baignade est surveillée en juillet et août.

Un parcours sportif en sous-bois, des lieux de pêche, des jeux pour enfants et un terrain de beach-volley complètent le site. L'étang est sous gestion communautaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Photo n° 15 : Etang Grenetier**

Source : CCSN



Pour venir jusqu'à La Machine, cyclistes et randonneurs peuvent emprunter depuis Saint Léger des Vignes, Champvert ou Decize la véloroute de Fond Judas qui prolonge celle du Canal du Nivernais.

**Photo n° 16 : Véloroute de Fonds Judas**

Source : CCSN

#### ***IV.4.A.c. Le Centre Fresneau de Saint Léger des Vignes***

Longtemps occupés par une verrerie spécialisée dans la fabrication de bouteilles de Champagne, les terrains du futur Centre Fresneau furent rachetés par la société Kléber Colombes qui y construisit le stade à la place des fours et le grand bâtiment qui servait au séchage fut transformé en gymnase.

En 1985, la commune de Saint Léger des Vignes achète le Centre Fresneau à l'entreprise Kléber-Colombes et créé en 1990 un nouveau bâtiment destiné à l'hébergement de groupes (sportifs, scolaires, jeunes en séjour linguistiques).

Aujourd’hui le Centre Fresneau dispose d’un stade de rugby, d’une piste d’athlétisme de 400 mètres et d’aires de saut et lancer, d’une salle de gymnastique avec praticable, d’un ring de boxe, d’une salle de judo, d’une salle de tennis de table, de vestiaires et d’un centre d’hébergement de 46 places).

C'est une structure unique dans le département.

Les installations sportives du Centre Fresneau sont très utilisées par les écoles de la commune et surtout ses clubs sportifs actifs. Souffrant d'un problème d'attractivité, une réflexion doit donc être engagée pour remédier au faible taux d'occupation de la partie hébergements.



**Photo n° 17 : Centre Fresneau de Saint Léger des Vignes**  
Source : CCSN

#### **IV.4.B. L'économie fluviale, nouvelle source de développement touristique**

La qualité de ses paysages, la diversité de ses milieux naturels, la richesse de son patrimoine historique sont les atouts d'un tourisme vert sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais. La forte présence de l'eau est une richesse grâce au passage du canal Latéral, de la Loire, de l'Aron et du canal du Nivernais.

Actuellement l’itinérance douce c'est-à-dire découvrir une région par un mode de déplacement doux comme le vélo, à pied, à cheval, en bateau... est en plein développement. Ce mode de tourisme ne cesse d’augmenter d’année en année.

Le territoire se prête pleinement aux activités de pleine nature : la navigation fluviale, le cyclotourisme grâce aux véloroutes longeant les canaux, la randonnée, la pêche...

Les installations touristiques les plus récentes du territoire répondent à la demande et participent au développement de ce tourisme vert.

#### *IV.4.B.a. Le Centre du Toueur / Musée de la Marine Fluviale de Saint Léger des Vignes*

Saint Léger des Vignes accueille le deuxième musée du Sud-Nivernais, le Centre du Toueur, lui aussi géré par la CCSN.

Ouvert en 2010 au sein d'une ancienne maison cantonnière propriété de VNF (Voies Navigables de France), à la borne zéro du Canal du Nivernais et de sa véloroute, il accueille les visiteurs pour leur présenter l'histoire de la batellerie, de la navigation fluviale, du Canal du Nivernais, du barrage de Saint Léger des Vignes...

Ce Musée est né de la volonté de la Commune de Saint Léger des Vignes, de l'intercommunalité et du SMETCN (Syndicat Mixte d'Equipement Touristique du Canal du Nivernais) pour mettre en valeur le pôle confluence de Decize-Saint Léger des Vignes. En ce lieu ce rejoignent deux canaux (Latéral à la Loire et du Nivernais), la Loire, la Vieille Loire et la rivière Aron.

Malgré un changement de nom en « Musée de la Marine Fluviale » et une diversité des thèmes des expositions temporaires, la faible fréquentation de ce site depuis quelques années (770 personnes en moyenne depuis 2013), oblige à repenser son concept même, jugé trop technique, parfois manquant d'interactivité.



Photo n° 18 : Centre du Toueur / Musée de la Marine Fluviale

Source : CCSN

#### ***IV.4.B.b. La Halte Nautique de Fleury sur Loire***



La halte nautique de Fleury sur Loire, propriété de la CCSN, située entre Nevers et Decize, le long du Canal Latéral à la Loire et de l'eurovélo 6 accueille les touristes depuis 2009 dans un cadre apaisant.

**Photo n° 19 : Halte Nautique de Fleury sur Loire**

Source : CCSN

En 2017, 1 963 vélo-touristes ont fait une pause à la halte nautique de Fleury sur Loire et 950 ont profité du quai d'amarrage. Les statistiques de fréquentation du lieu sont en constante augmentation.

Les utilisateurs disposent de services tels que de la restauration rapide, des sanitaires et un point d'eau.

	Escale	Douche	Bateaux	Vélo touristes	Repas
<b>Saison 2017</b>	386 + 22,9 %	31 + 29,1 %	950 + 45,2 %	1963 + 40,9 %	4150 + 36,9 %
<b>Saison 2016</b>	314 + 7,9 %	24 + 41,1 %	654 + 24,5 %	1393 + 35,1 %	3031 + 44,5 %
<b>Saison 2015</b>	291	17	525	1031	2097

**Tableau n° 16 : Statistiques de fréquentation de la Halte Nautique de Fleury sur Loire**

Source : CCSN

#### ***IV.4.B.c. Le Port de la Jonction de Decize***

Dernier venu dans le paysage Decizois, le Port de la Jonction est maintenant devenu un lieu touristique reconnu. La première tranche de travaux en 2011 a permis la création de toute pièce d'un port de 120 anneaux, d'une capitainerie, d'un restaurant, d'un hôtel de 12 chambres et de 10 gîtes. Un gîte d'étape de 15 places complète l'offre du Port depuis 2015.

Faisant suite à différentes études de valorisation, ces installations permettent de combler en partie les insuffisances remarquées en termes d'hébergements touristiques sur Decize.

Concernant l'activité fluviale, l'évolution du nombre d'escales montre une augmentation de 17,3 % entre 2014 et 2015 (1 316 escales contre 1 544). Progression que l'on retrouve également pour les bateaux stationnant à l'année : + 31,7 % (41 en 2014 contre 54 en 2015).



**Photo n° 20 : Port de la Jonction de Decize**

Source : CCSN



**Photo n° 21 : Capitainerie du Port de la Jonction de Decize**

Source : CCSN

Le Port de la Jonction de Decize est depuis 2013 labellisé Pavillon Bleu. Ce label est aujourd'hui reconnu dans 46 pays et récompense les ports qui intègrent l'environnement dans leur gestion globale.

Le Port de la Jonction, en plus de sa vocation touristique dispose également depuis 2015, de bâtiments dédiés au domaine économique. Il propose un télécentre équipé de 9 postes de travail ainsi que de l'ensemble du matériel de bureautique (connexion internet très haut débit, imprimante, scanner, reliuse...). Destiné aux télétravailleurs, il se révèle aussi utile aux commerciaux en déplacements ou aux touristes itinérants.



**Photo n° 22 : Télécentre Les Canaux du Port de la Jonction de Decize**

Source : CCSN

L'espace séminaire composé de trois salles de réunion, d'un amphithéâtre et de la visioconférence complète l'offre en accueillant les entreprises d'une heure à plusieurs jours, lors de leurs assemblées générales, séminaires, formations...

#### ***IV.4.B.d. Le développement de l'économie touristique : un mode de gestion atypique***

Afin de gérer l’Office de Tourisme et les activités nécessitant un fonctionnement commercial, la Communauté de Communes du Sud Nivernais a créé le 1er Janvier 2009 un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC). L’EPIC « Decize Confluence » s’est substitué au fonctionnement de l’association loi 1901 « Office du Tourisme et sa région » qui assurait la compétence tourisme par conventionnement avec la CCSN.

Après quelques mois de fonctionnement, l’EPIC « Decize Confluence » montrait ses limites en matière de gestion d’infrastructures commerciales avec notamment l’ouverture du Port de Decize.

Afin de faciliter la gestion des activités commerciales, une Société Publique Locale (SPL), rendue possible par une loi de mai 2010, a été créée par la CCSN et ses communes membres, sous le nom de SPL Confluence.

La SPL est une société anonyme dont le fonctionnement est identique à une entreprise de droit privé mais les actionnaires sont uniquement des collectivités locales.

Cette dernière gère également le Stade Nautique et l’Office de Tourisme Confluence.

17 salariés travaillent toute l’année dans le domaine touristique pour la SPL. L’effectif est consolidé par des saisonniers pendant la période estivale.

#### ***IV.4.B.e. Les activités d’itinérance douce***

L’Office de Tourisme Confluence propose sur réservation pour les groupes et pendant la saison estivale des visites guidées de la ville de Decize. Pour que cette prestation soit accessible à tous et toute l’année, la Communauté de Communes a créé en 2015 un circuit touristique urbain avec balisage et panneaux explicatifs (circuit du Greffier Barbicho). D’une durée de 1h30, le circuit permet de découvrir les principaux monuments de la ville.

Alors que la Communauté de Communes se positionne sur un tourisme vert, elle est l’une des rares collectivités du département à ne pas disposer de plan local de randonnées. Des chemins de randonnée isolés existent mais il n’y en a pas sur toutes les communes. Il manque surtout des connexions entre chemins ou avec les grands chemins d’itinérance que sont les GR (Chemins de Grandes Randonnées) ou véloroutes, ainsi qu’un topo guide.

La commission Espaces naturels, environnement et itinérance douce de la Communauté de Communes travaille actuellement à l’élaboration d’un schéma intercommunal des chemins de randonnées qui devrait être opérationnel fin 2018.

Afin de mettre en valeur les richesses naturelles du territoire et les activités qui en découlent la SPL Confluence a organisé avec le soutien de la Communauté de Communes le salon SINUO. Ce premier salon national dédié à l’itinérance douce sur les thèmes de la randonnée, du vélo et du bateau s’est déroulé les 1 et 2 octobre 2016. 3 500 visiteurs ont participé à l’évènement sur deux jours et une prochaine édition est d’ores et déjà programmée les 6 et 7 octobre 2018.



**Logo n° 1 : Logotype du salon SINUO 2016**

*Source : SPL Confluence*

#### IV.4.C. Les faiblesses touristiques

##### *IV.4.C.a. La capacité d'accueil touristique*

Le territoire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais dispose au 1<sup>er</sup> janvier 2015 d’une capacité touristique de 16,4 lits pour 100 habitants alors que ce chiffre grimpe à 55,3 lits pour 100 habitants pour la Nièvre (*source Insee, direction du tourisme*). En 2013, la moyenne métropolitaine se situait à 30 lits pour 100 habitants.

Malgré la construction récente de l’hôtel et des gîtes du port de la Jonction de Decize, le territoire montre un déficit de capacité d’accueil touristique

Type d'hébergements	CCSN		Département de la Nièvre	
	Nb de lits	Pourcentage	Nb de lits	Pourcentage
Hôtellerie de plein air	406	49,15%	10 592	47,36%
Hôtellerie et résidences de tourisme	99	11,99%	4 443	19,87%
Meublés	134	16,22%	3 387	15,15%
Chambres d'hôtes	98	11,86%	1 565	7%
Gite d'étape et de séjour	39	4,73%	551	2,46%
Hébergements collectifs	50	6,05%	1 209	5,41%
Bateaux	/	0%	618	2,75%
<b>TOTAL</b>	<b>826</b>	<b>100%</b>	<b>22 365</b>	<b>100%</b>

**Tableau n° 17 : Offre d'hébergements selon le type en 2016**

Source : ADT Nièvre / INSEE

La part de lits en hôtellerie et résidences de tourisme dans l'hébergement marchand est inférieure sur le territoire de la CCSN aux chiffres du département de la Nièvre. Le territoire du Sud Nivernais compte seulement cinq hôtels et aucun ne fait partie d'une chaîne nationale.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, on constate l'importance des petites structures d'accueil de touristes comme les meublés (16,22%) et chambres d'hôtes (11,86%).

Les gîtes d'étapes et de séjour sont également particulièrement représentés comparés aux chiffres du département. La position stratégique du Sud Nivernais pour l'itinérance influence certainement les types d'hébergements du secteur.

#### *IV.4.C.b. Le déficit de notoriété*

Le territoire se prête pleinement aux activités de pleine nature mais souffre actuellement d'un déficit de notoriété.

Depuis 2015 le PETR Pays Nevers Sud Nivernais est chef de file pour la création d'une destination touristique Loire, en proposant une offre territoriale qualitative autour des thèmes de l'éco-tourisme et de l'itinérance douce.

Le périmètre actuel s'étend sur trois régions, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône Alpes, 6 départements, 9 Pays et 34 Communautés de Communes dont celle du Sud Nivernais.

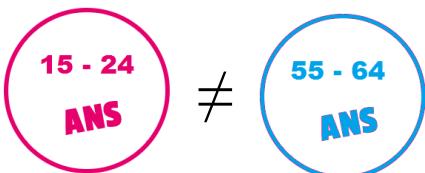
La première action a été l'édition à 20 000 exemplaires d'une carte-guide touristique « Loire en Bourgogne ».

Lors du dernier comité de pilotage du projet Loire Destination Itinérances, les élus ont décidé de faire évoluer le mode de gouvernance du projet vers un Groupement d’Intérêt Public (GIP). Cette forme juridique permettra de faciliter la mise en œuvre de la stratégie de la Destination, de pérenniser le projet, en créant une structure juridique plus stable et de mobiliser et impliquer tous les acteurs qu’ils soient publics ou privés.

Pour découvrir le département de la Nièvre, l’Agence de Développement Touristique de la Nièvre propose trois « destinations » et la Communauté de Communes du Sud Nivernais fait partie de deux d’entre-elles : la Loire en Bourgogne et le Canal du Nivernais grâce à sa position géographique stratégique. Une façon de prouver que le tourisme dans le département ne se limite pas au Morvan et de faire la promotion de l’ensemble de la Nièvre.

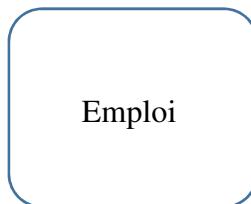
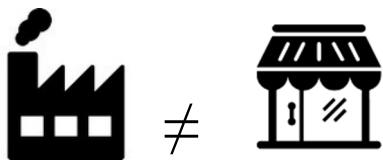
A différentes échelles, on constate des volontés politiques de structurer la notoriété des destinations du Centre de la France pour le tourisme vert.

## ELEMENTS A RETENIR



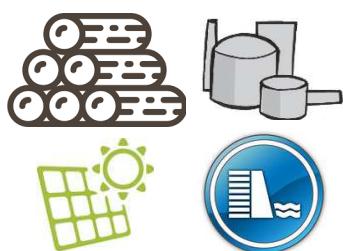
49% pour les jeunes de 15 à 24 ans  
(contre 43.4% en France)

38.5% pour les personnes de 55 à 64 ans  
(contre 46.6% en France)



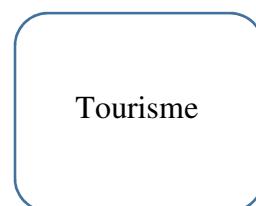
Des espaces économiques disponibles...

... mais à organiser



Un territoire tourné vers les énergies renouvelables

A court terme la CCSN pourrait produire 3,4 fois plus d'énergie que la consommation de ses foyers



Le tourisme, une économie emergente ...

... mais à structurer